

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

30 octobre

1993

No 44

Québec 

MON MANDAT EN CAS D'INAPTITUDE



Véritable mandat développé par le Curateur public, ce document s'adresse à toute personne saine d'esprit. Le mandat en cas d'inaptitude lui permet de désigner un mandataire qui verra à la protection de sa personne et à l'administration de ses biens dans l'éventualité où une maladie ou un accident la priverait de ses facultés.

Cette brochure contient les informations essentielles sur le choix du mandataire, les différentes clauses pouvant être incluses dans le mandat et son homologation.

Plus complète, mieux expliquée, cette nouvelle brochure remplace l'ancien modèle qui, jusqu'à maintenant, était distribué gratuitement. Ce document est offert en version française et en version anglaise.

Mon mandat en cas d'inaptitude

Le Curateur public
1993, 16 pages
EQO 2-551-15863-X

3,95 \$

English version
My Mandate in Case of Inability
EQO 2-551-15864-8



COMMANDE POSTALE

3-048-2/10

Nom _____ N. compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (____) _____

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant	Total
EQO 2-551-15863-X	Mon mandat en cas d'inaptitude	3,95 \$	0,28 \$	4,23 \$		
EQO 2-551-15864-8	My Mandate in Case of Inability	3,95 \$	0,28 \$	4,23 \$		

Frais de port
(taxes incluses)

4 \$

Total

Cartes de crédit acceptées



Numero _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important :

Paiement par chèque
ou mandat-poste
à l'ordre de
«Les Publications du Québec».

Prix et conditions de vente
modifiables sans préavis.

Vente et information

(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177

Commande postale

Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec

Également en vente
chez votre libraire habituel.



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
30 octobre 1993
No 44

Sommaire

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES
LOI ÉLECTORALE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROCLAMATION
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES
VENTES À LA FOLLE ENCHÈRE
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1993

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec
1500 D, boul. Charest Ouest

1^e étage

Sainte-Foy (Québec)

GIN 2E5

Téléphone: (418) 644-7794

(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle

Division des abonnements

C.P. 1190

Outremont (Québec)

H2V 4S7

Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
(Délégation) 4611

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE COATICOOK (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme) 4611
M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme) 4611
M.R.C. DE MEMPHRÉMAGOG (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme) 4611
M.R.C. D'ASBESTOS (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme) 4611

AVIS DIVERS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations) 4611
FONDS DUROCHER (L.P.) 4612
LA COMPAGNIE DE PULPE DE JONQUIÈRE (Siège social) 4612
MARINA TROIS-PISTOLES (Changement de nom) 4612
SUCCESSION JEAN-PIERRE LACHANCE (Bénéfice d'inventaire) 4612
SUCCESSION ALAIN THIBEAULT (Bénéfice d'inventaire) 4612
SUCCESSION MARTINE COURCHESNE (Bénéfice d'inventaire) 4613
THE JONQUIERE PULP COMPANY (Siège social) 4612

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Claude Patrick Caron 4613
Joseph Pierre Jean Louis Blaquière 4613
Joseph Yvon Léo-Paul Philibert Gosselin 4613
Mardiros Baghdassarian 4613
Marie Alice Laurette Marthe Martine Girard 4613
Marie Anick Nancy Wilkinson 4613
Marie Brigitte Caroline Karyne Barré 4614
Marie Claire Lise Audrey Côté 4614
Marie Claudie Drouin 4614
Marie Jeanne Ghislaine Beriault 4614
Marie Nathalie Sofie Demers 4614
Marie Régina Gisèle Lizette Landry 4614
Marie Yvonne Claude Melody Descoteaux 4614
Murad Baghdassarian 4614

DEMANDES

Alexandre Carvachido-Thibodeau 4614
André Dupuis 4614
Andrée Laforest 4615

Anne-Marie Albertine Poulin 4615
Armand Guay 4615
Caroline Bouffard Bédard 4615
Christine Marie Nuspl 4615
Claude Gignac 4615
Diane Gauthier 4615
Dominique Laliberté 4615
Eric Landry 4615
Esprit Saint Eugénie Francoeur 4615
Euclide Fullum 4616
Florida Gionet-Miron 4616
France Ratté 4616
Francesco Manna 4616
Ghislaine Bilodeau 4616
Hélène Laurencia Blondin 4616
Hélène Séguin 4616
Huguette Ladébauche 4616
Isabelle Carrière 4616
Jacquelin Ross 4617
Jean Beaudoin 4617
Jean-Luc Brulotte 4617
Jean-Pierre Meilleur Jr. 4617
Jihad Ayach 4617
Joseph Arthur Vallières 4617
Joseph Roberto Stephane Boudreau 4617
Krzysztof Sawicki 4617
Levy hacohe Hendel 4617
Lu My Ngan 4617
Manon Blais 4618
Manon Carrier 4618
Marie Denise Chantale Bérubé 4618
Marie Marcelle Rita Marchand 4618
Marie Marcelline 4618
Marie Sara Dominique Sylvie Legault 4618
Marie Susy Annie Baril 4618
Marie Sylvie Labranche 4618
Marta Marrone 4618
Miryam Leclerc 4619
Monique Desjardins 4619
Nathalie Laplante 4619
Nicholas Katsiantonis 4619
Normand Clément 4619
Philippe Gauthier 4619
Régent Player 4619
Rita Audibert 4619
Sang Cao 4619
Sindy 4620
Souad Guirguiss 4620
Sylvain Florent St-Onge 4620
Thi Su Pham 4620
Yvette Côté 4620
Yvette Lavoie 4620

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 4621

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 4643

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 4644

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	4645	LA COMPAGNIE D'OPTIQUE AGMA LTÉE	4662
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES		LA MAISON JEAN LAPOINTE DE QUÉBEC INC.	4662
LETTRES PATENTES	4653	LABORATOIRE DENTAIRE ENTRE-DENTS INC.	4662
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	4656	LE GROUPE DE BATELIERS DE LA MINGANIE INC.	4662
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES		LES ANTIDÉRAPANTS NAT INC.	4662
DISSOLUTION — DEMANDES DE		LES BATEAUX SUNRAY (1991) INC.	4662
1173-4498 QUÉBEC INC.	4658	LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE GYMNASTIQUE ET DES SPORTS DE TRAMPOLINE 1992 INC.	4663
1640-8635 QUÉBEC INC.	4658	LES ÉCLAIREURS CLEFS D'ACIER INC.	4663
2160-2073 QUÉBEC INC.	4658	LES ENTREPRISES AGRICOLES FRANÇOIS VADNAIS INC.	4663
2316-1037 QUÉBEC INC.	4658	LES FORAGES C.C.L. INC.	4663
2330-6921 QUÉBEC INC.	4658	LES INDUSTRIES NORCHEM INC.	4663
2419-7683 QUÉBEC INC.	4658	LES INVESTISSEMENTS CLASSICO INC.	4663
2429-2443 QUÉBEC INC.	4658	LES MAISONS L.G.D. INC.	4663
2535-3913 QUÉBEC INC.	4658	LES PLACEMENTS MONTPLAISIR ET SAUCIER INC.	4663
2543-6718 QUÉBEC INC.	4659	LES PLANCHERS DE BÉTON ITALBEC LTÉE	4663
2631-9814 QUÉBEC INC.	4659	L'HÉDEN (DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE) INC.	4663
2643-2294 QUÉBEC INC.	4659	MODE SCANDALE INC.	4664
2758-7088 QUÉBEC INC.	4659	NORCHEM INDUSTRIES INC.	4664
2840-5116 QUÉBEC INC.	4659	ORDINOLOG INC.	4664
2854-0243 QUÉBEC INC.	4659	PIERRE PARADIS LIMITÉE	4664
2858-7830 QUÉBEC INC.	4659	PLACEMENTS NURAY INC.	4664
2862-6794 QUÉBEC INC.	4659	QUINCAILLERIE DU RAPIDE INC.	4664
AGMA OPTICAL COMPANY LTD.	4662	RÉSIDENCE DUBLIN	4664
ALIGNEMENT MOBILE LE ROUTIER INC.	4659	RESTAURANT LE MIRAGE (MONTRÉAL) INC.	4664
ART TECHNIQUE AUBUT INC.	4659	RESTAURANT LE PORTILLON INC.	4664
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA LAFONTAINE INC.	4660	SERVICES D'ENTRETIEN RAYONNE INC.	4664
ATL LUMINAIRE INC.	4660	SHEMEN INVESTMENT CORP	4664
AUTOMOBILES SERGE LECLERC INC.	4660	SIDAC CENTRE-VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	4665
CALFEUTRAGE DE MONTRÉAL INC.	4660	SKA:NEN INC.	4665
CARREFOUR JEUNESSE RÉGION DE L'AMIANTE	4660	SOCIÉTÉ DE PLACEMENT ORPER INC.	4665
CASSE-CROÛTE AU PETIT SOUS-MARIN INC	4660	SOCIÉTÉ DES ARTISTES ET ARTISANS NÉO-QUÉBÉCOIS (SANQ)	4665
CENTRE DE LOCATION AGRICOLE ST-SIMON INC.	4660	TRANSPORT R. LASANTÉ INC.	4665
CIME ÉLECTRIQUE INC.	4660	VILLEBEC INC.	4665
CLASSICO INVESTMENTS INC.	4663	COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES	
CLUB DE SKI ALPIN DE MONTMAGNY INC	4660	CHANGEMENTS	4665
CONSTRUCTION DYNACO INC.	4660	PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (NOUVEAU PERMIS)	4666
CONSTRUCTIONS BLOUIN & RACINE INC.	4661	PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (PERMIS INITIAL)	4666
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BOUCHERVILLE	4661	DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES	
DÉVELOPPEMENT ST-GERMAIN LTÉE	4661	CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (ARTICLE 1879 DU CODE CIVIL)	
ÉPICERIE BOURGAULT INC.	4661	D.R. FILM COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	4667
FOURNIER & GAUTHIER SERVICES CONSEILS EN HABITATION INC.	4661	LES FILMS D.R., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	4667
F. MORIN & FILS LIMITÉE	4661	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOCK INTERNATIONAL	4667
GARAGE JEAN-PAUL DARSIGNY INC.	4661		
GESTION YVAN CHARETTE INC.	4661		
GESTION GASTON & RÉAL LANDRY INC.	4661		
GESTION R.G. GAGNÉ INC.	4661		
GESTION VACHON, LÉTOURNEAU ET THIBODEAU INC.	4662		
IMMEUBLES CMI INC.	4662		
INDUSTRIES G.F.A. INC.	4662		
LA BROCHETTE LAURIER INC.	4662		

**CHANGEMENT DANS LA NATURE
DE LEURS AFFAIRES**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOCK
INTERNATIONAL 4668

**CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OÙ LA
SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER**

RADIO COMMUNICATIONS MOBILE BCE
INTERNATIONALES, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE 4668

**CHANGEMENT DE LEUR
ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL**

D.R. FILM COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 4668
LES FILMS D.R., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 4668
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE MAYER
ENR. 4668

DISSOLUTION

BCE INTERNATIONAL MOBILE
COMMUNICATIONS AND COMPANY,
LIMITED PARTNERSHIP 4669
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONTRÉAL
1992 4669
LAKEWOOD IX PARTNERSHIP AND
COMPANY, LIMITED 4670
LAKEWOOD V PARTNERSHIP AND
COMPANY, LIMITED 4670
LAKEWOOD VI PARTNERSHIP AND
COMPANY, LIMITED 4670
LAKEWOOD VIII PARTNERSHIP AND
COMPANY, LIMITED 4670
RADIO COMMUNICATIONS MOBILE BCE
INTERNATIONALES, SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE 4669
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ III 4669
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ IV 4669
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ IX 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ V 4669
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ VI 4669
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ VII 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ VIII 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ X 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INTERMONT 1992 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD IX 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD V 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD VI 4670
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD VIII 4670
VILLA DU BOISÉ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 4669

FORMATION

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SHINING TREE 4671

REPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOCK
INTERNATIONAL 4671

LOI ÉLECTORALE**FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES**

ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4672
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4672
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4673
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4674
ALLOCATIONS (*Articles 81 à 86 de la
Loi électorale*) 4674
NOUVELLE AUTORISATION (*Article 64 de la
Loi électorale*) 4672
REPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT
OFFICIEL (*Article 46 de la Loi électorale*) 4671

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT
(*Extension de limites*) 4674
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-
RICHELIEU (*Extension de limites*) 4674
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
(*Changement de nom*) 4675
PAROISSE DE SAINTE-ROSALIE
(*Extension de limites*) 4675
PAROISSE DE SAINT-DAMASE
(*Extension de limites*) 4675
PAROISSE DE SAINT-SIMON
(*Extension de limites*) 4676

**INDUSTRIE, COMMERCE
ET TECHNOLOGIE****HEURES D'AFFAIRES**

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
(Autorisation) 4676

PROCLAMATION

CESSATION DE LA JURIDICTION DE LA COUR
MUNICIPALE DE LA VILLE DE BEAUFORT
SUR LES TERRITOIRES DE DIVERSES
MUNICIPALITÉS 4676

**PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
— AVIS DE PRÉSENTATION D'UN**

CONGREGATION CHEVRA SHAAS ADATH
JESHURAN HADRATH KODESH ET SHEVET
ACHIM CHAVERIM KOL YISRAEL-D-BET
ABRAHAM 4677
CORPORATION DES MAÎTRES
ENTREPRENEURS EN RÉFRIGÉRATION
DU QUÉBEC 4677
VILLE DE PORT-CARTIER 4678

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES
— LOI CONCERNANT LES**

REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE 4678

**SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
— LOI SUR LA**

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE
COTEAU-LANDING (L.P.) 4678
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE
DORVAL (L.P.) 4678

**SYNDICATS PROFESSIONNELS
— LOI SUR LES**

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE
GESTION AGRICOLE BEAUCE QUÉBEC
(Formation) 4679
UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE
GESTION AGRICOLE DE LA RÉGION
NICOLET-AURICIE (Formation) 4679

VENTES À LA FOLLE ENCHÈRE

VILLE DE MONTRÉAL c. JEAN FORTIN
& ASSOCIÉS ET AL. 4679
VILLE DE SAINT-ROMUALD c. HÔTEL-MOTEL
BRITANNIA (RIVE-SUD) INC. 4679

VENTES PAR SHÉRIF**BEAUHARNOIS**

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE
SALABERRY c. 2630-1853 QUÉBEC INC.
ET AL. 4680

HULL

165-902 CANADA INC. c. CONSTRUCTION
FACHAS INC. 4680

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. LAROCHE (Erratum) 4686
GÉLINAS c. MORISSETTE 4681

LONGUEUIL

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE
c. CLUNE ET AL. 4681

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. 2733-8920 QUÉBEC INC. ET AL. 4682
CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN-BERCHMANS
c. MASTRANGELO ET AL. 4682
CANELEC LIMITÉE c. REEMARK FAUBOURG
(PHASE II) INC. 4683
COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY
c. 2436-9795 QUÉBEC INC. ET AL. 4683
MATÉRIAUX COUPAL INC. c. DELORME
(CONSTRUCTION RAPIDE MDS ENR) ET AL. 4684

QUÉBEC

VÉZINA c. VEILLEUX 4685

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

MUNICIPALITÉ DE MÉTIS-SUR-MER 4685
M.R.C. D'ASBESTOS 4685
VILLE DE BERTHIERVILLE 4685
VILLE DE BROMONT 4685
VILLE DE GATINEAU 4686
VILLE DE LACHUTE 4686
VILLE DE RIMOUSKI 4686
VILLE DE SHERBROOKE 4686

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Ministère de la Sécurité publique

Je, Claude Ryan, ministre, étant la plus haute autorité au sein du ministère de la Sécurité publique dont l'adresse est 2525, boulevard Laurier, Tour des Laurentides, 5^e étage, Sainte-Foy, G1V 2L2, désigne par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: Alain Lauzier, Conseiller au Bureau du sous-ministre et responsable du Secrétariat, 2525, boulevard Laurier, 5^e étage, Tour des Laurentides, Sainte-Foy, G1V 2L2, tél.: (418) 643-3500, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Sainte-Foy, le 30 septembre 1993

5397

Le ministre,
CLAUDE RYAN

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Coaticook

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 1^{er} avril 1994 à la municipalité régionale de comté de Coaticook pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 9 octobre 1993

5408

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 31 octobre 1993, à la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 10 septembre 1993

5408

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

Municipalité régionale de comté de Memphrémagog

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 11 février 1994, à la municipalité régionale de comté de Memphrémagog pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 9 octobre 1993

5408

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

Municipalité régionale de comté d'Asbestos

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 28 février 1994, à la municipalité régionale de comté d'Asbestos pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 9 octobre 1993

5408

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

Avis divers

Communauté urbaine de Montréal

Rachat d'obligations

19 000 000 \$

Obligations 10,25 % à fonds d'amortissement
échéant le 19 décembre 1997

Avis est, par les présentes, donné que, selon les termes et conditions régissant les obligations, la Communauté urbaine de Montréal rachètera le 19 décembre 1993 (la « date du rachat ») la totalité des obligations 10,25 % à fonds d'amortissement échéant le 19 décembre 1997, dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 9 500 000 \$, au prix de 100,00 % du montant en principal, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 19 décembre 1993, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Royale du Canada, situé dans l'une quelconque des villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, N.-B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 19 décembre 1993". L'intérêt dû le 19 décembre 1993 sera payé de la manière habituelle.

L'intérêt sur le montant en principal des obligations rachetées cessera de courir le et après le 19 décembre 1993.

Avis supplémentaire, est par les présentes, donné que les obligations suivantes provenant du rachat partiel précédent (19 décembre 1992) sont encore en circulation:

Obligations à coupons en coupure de 1 000 \$ rachetées en totalité:

CM-092 CM-761
CM-114 CM-762

Obligation à coupons en coupure de 25 000 \$ rachetée partiellement:

CA-464 pour 5 000 \$

Montréal, le 19 octobre 1993

La secrétaire de la Communauté,
NICOLE LAFOND

(1) Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également les présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra à son tour le paiement de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

89275

FONDS DUROCHER

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a plu au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en date du 7 mai 1993, d'accorder des lettres patentes constituant en corporation «FONDS DUROCHER», conformément à l'article 21 de la Loi constituant en corporation la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie (1965, c. 128).

Le siège social de la corporation est situé à Longueuil, district judiciaire de Longueuil.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1506-9362

89284

La Compagnie de Pulpe de Jonquière The Jonquiere Pulp Company Déclaration amendée

La Compagnie de Pulpe de Jonquière — The Jonquiere Pulp Company a été constituée en corporation à Québec par la Loi 63 Victoria, chapitre 73, sanctionnée le 23 mars 1900.

Son bureau principal dans la province de Québec est transportée du 2, place Québec, C.P. 580, Québec, G1R 4S1, au 1150, rue Claire-Fontaine, C.P. 580, Québec, G1R 4S1.

EN FOI DE QUOI cette déclaration est faite et signée par le soussigné, secrétaire de la corporation, ce 12 octobre 1993.

89288 *Le secrétaire de la corporation,*
JACQUES VACHON

Marina Trois-Pistoles Avis de changement de nom

Avis est donné qu'en vertu de l'article 4 de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., c. C-23), les membres de «PÊCHEURS SPORTIFS DE TROIS-PISTOLES» réunis en assemblée générale spéciale, aux Trois-Pistoles, le 21 août 1993, ont adopté une résolution pour changer le nom de leur association qui sera dorénavant connue sous le nom de «MARINA TROIS-PISTOLES».

Trois-Pistoles, le 13 octobre 1993

89279 *Le procureur,*
LOUIS CHARTRAIN, avocat

Succession Jean-Pierre Lachance

Prenez avis que madame Linda Lachance, ès qualités de tutrice à Pierre Simon Lachance, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Jean-Pierre Lachance, en son vivant demeurant au 532, rue Nordique, Beauport, aux termes d'un acte reçu devant André Lafrenière, notaire au 2300, boulevard Père-Lelièvre, Québec, le 1^{er} octobre 1993, et enregistré à Québec, le 5 octobre 1993, sous le numéro 1529844.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant André Lafrenière, notaire, le 1^{er} octobre 1993, sous le numéro 14489 de ses minutes et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Québec, le 12 octobre 1993

89219 *Le procureur,*
ANDRÉ LAFRENIÈRE, notaire

Succession Alain Thibeault

Avis est, par les présentes, donné que Gisèle Gagnon Thibeault, domiciliée au 840, Sainte-Pauline à Drummondville (Québec), J2B 4X4, Alphonse Thibeault, domicilié au 514, route 122 à Saint-David-d'Yamaska (Québec), J0G 1L0, et Lise Thibeault, domiciliée au 375, rang 10 à Saint-Edmond-de-Grantham, J0C 1K0, tous trois héritiers de Alain Thibeault, en son vivant domicilié au 2265 (23), rue Demers à Drummondville, J2B 1V3, décédé le 12 août 1993 sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu par Jean Ls Michaud, notaire exerçant au 240, rue Notre-Dame à Saint-Germain-de-Grantham (Québec), J0C 1K0, le 30 septembre 1993, dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, le 5 octobre 1993 sous le numéro 356305.

Un inventaire de biens a été fait devant le notaire susdit.

Après deux (2) mois du présent avis, les héritiers ci-dessus paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Saint-Germain-de-Grantham, le 14 octobre 1993.

89277

Le procureur,
JEAN LS MICHAUD, *notaire*

Succession Martine Courchesne

Avis est, par les présentes, donné que Yvan Claude C. Daunais, demeurant au 67 de la rue Courchesne à Saint-Léonard-d'Aston et Joseph Pascal Gaétan C. Daunais, demeurant au 67 de la rue Courchesne à Saint-Léonard-d'Aston, tous deux mineurs, ici représentés par leur tuteur, monsieur Jean-Marc Daunais, demeurant au 67 de la rue Courchesne à Saint-Léonard-d'Aston, dûment nommés et autorisés à cette fin, héritiers légaux de Martine Courchesne, en son vivant demeurant au 67 de la rue Courchesne à Saint-Léonard-d'Aston, décédée le treize mars mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), sans testament, ont accepté la succession de ladite Martine Courchesne, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Daniel Beaulac, notaire exerçant au 315 de la rue Hériot à Drummondville, en date du vingt-deux septembre mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993) et enregistré au bureau d'enregistrement de Nicolet, le quatre octobre mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), sous le numéro 134943.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait le même jour devant le même notaire et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois des présentes, le soussigné paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi.

Drummondville, le 8 octobre 1993

89276

Le procureur,
DANIEL BEAULAC, *notaire*

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Claude Patrick Caron

Par le certificat numéro 93-621 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Claude Patrick Minville, né le 15 février 1974, en celui de Claude Patrick Caron.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Pierre Jean Louis Blaquière

Par le certificat numéro 93-620 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Pierre Jean Blaquière, né le 18 juin 1949, en celui de Joseph Pierre Jean Louis Blaquière.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Yvon Léo-Paul Philibert Gosselin

Par le certificat numéro 93-626 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Yvon Léopold-Philibert Gosselin, né le 22 août 1940, en celui de Joseph Yvon Léo-Paul Philibert Gosselin.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mardiros Baghdassarian

Par le certificat numéro 93-617 du 28 septembre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mardiros Sozkes, né le 9 septembre 1964, en celui de Mardiros Baghdassarian.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1993

5400

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Alice Laurette Marthe Martine Girard

Par le certificat numéro 93-629 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Alice Laurette Marthe Girard, née le 18 janvier 1951, en celui de Marie Alice Laurette Marthe Martine Girard.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Anick Nancy Wilkinson

Par le certificat numéro 93-624 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anick Nancy Desjardins-Wilkinson, née le 2 décembre 1969, en celui de Marie Anick Nancy Wilkinson.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Brigitte Caroline Karyne Barré

Par le certificat numéro 93-630 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Brigitte Caroline Karine Leduc, née le 20 décembre 1967, en celui de Marie Brigitte Caroline Karyne Barré.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claire Lise Audrey Côté

Par le certificat numéro 93-625 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Claire-Lise Côté, née le 3 mars 1960, en celui de Marie Claire Lise Audrey Côté.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claudie Drouin

Par le certificat numéro 93-628 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claude Drouin, née le 20 janvier 1959, en celui de Marie Claudie Drouin.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Ghislaine Beriault

Par le certificat numéro 93-619 du 28 septembre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Jacqueline Yolande Beriault, née le 23 juillet 1924, en celui de Marie Jeanne Ghislaine Beriault.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Nathalie Sofie Demers

Par le certificat numéro 93-622 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Nathalie Sofie Lemieux, née le 8 août 1972, en celui de Marie Nathalie Sofie Demers.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Régina Gisèle Lizette Landry

Par le certificat numéro 93-627 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Régina-Gisèle-Lizette Landry, née le 15 novembre 1945, en celui de Marie Régina Gisèle Lizette Landry.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Yvonne Claude Melody Descoteaux

Par le certificat numéro 93-623 du 1^{er} octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Yvonne-Claude Descoteaux, née le 7 juin 1960, en celui de Marie Yvonne Claude Melody Descoteaux.

Sainte-Foy, le 5 octobre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Murad Baghdassarian

Par le certificat numéro 93-618 du 28 septembre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Murad Sozkes, né le 23 février 1962, en celui de Murad Baghdassarian.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1993

5400 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**Alexandre Carvachido-Thibodeau**

Prenez avis que Alexandre Carvachido-Thibodeau, domicilié au 320, 5^e Rue, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alexandre Thibodeau.

Laval-des-Rapides, le 23 septembre 1993

88986-43-2 *Le requérant,*
ALEXANDRE THIBODEAU

André Dupuis

Prenez avis que André Dupuis, domicilié au 1520, 3^e Avenue, appartement 2, Limoilou, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Andrew Flamand.

Québec, le 1^{er} octobre 1993

89096-43-2 *Les procureurs du requérant,*
FORTIN, LE BOUTILLIER & ASS.

Andrée Laforest

Prenez avis que Andrée Laforest, domiciliée au 1500, boulevard de la Chaudière, appartement 202, Cap-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Laforest.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Cap-Rouge, le 6 octobre 1993

89166-44-2

La requérante,
ANDRÉE LAFOREST

Anne-Marie Albertine Poulin

Prenez avis que Anne-Marie Albertine Poulin, domiciliée au 174, des Bolets, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mariette Fortin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 29 septembre 1993

88972-43-2

La requérante,
ANNE-MARIE ALBERTINE POULIN

Armand Guay

Prenez avis que Armand Guay, domicilié au 3332, Alexandra, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Armand Couture.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Hubert, le 8 octobre 1993

89251-44-2

Le requérant,
ARMAND GUAY

Caroline Bouffard Bédard

Prenez avis que Caroline Bouffard Bédard, domiciliée au 3769, Mont Royal Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Bouffard.

Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 1993

89253-44-2

Les procureurs de la requérante,
BRODEUR, SENÉCAL & ROBITAILLE, *avocats*

Christine Marie Nuspl

Prenez avis que Christine Marie Nuspl, domiciliée au 4060, Saint-Laurent, appartement 206A, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tina Marie Nuspl.

Montréal, le 4 octobre 1993

89158-44-2

La requérante,
CHRISTINE MARIE NUSPL

Claude Gignac

Prenez avis que Claude Gignac, domicilié au 1587, Laurier Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antoni Magari.

Montréal, le 27 septembre 1993

88974-43-2

Le requérant,
CLAUDE GIGNAC

Diane Gauthier

Prenez avis que Diane Gauthier, domiciliée au 10827, rue Saint-François d'Assise, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Croteau Gauthier.

Montréal, le 5 octobre 1993

89159-44-2

La requérante,
DIANE GAUTHIER

Dominique Laliberté

Prenez avis que Dominique Laliberté, domicilié au 200, Saint-Joseph Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frédie Bégin.

Montréal, le 24 septembre 1993

88964-43-2

Le requérant,
DOMINIQUE LALIBERTÉ

Eric Landry

Prenez avis que Eric Landry, domicilié au 1735, de Cambrai, appartement 205, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eric Hould.

Saint-Bruno, le 8 octobre 1993

89165-44-2

Le requérant,
ERIC LANDRY

Esprit Saint Eugénie Francoeur

Prenez avis que Esprit Saint Eugénie Francoeur, domiciliée au 3740, rue Corbeil, Sainte-Rosalie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mélanie Francoeur.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Rosalie, le 8 octobre 1993

89252-44-2

La requérante,
ESPRIT SAINT EUGÉNIE FRANCOEUR

Euclide Fullum

Prenez avis que Euclide Fullum, domicilié au 202, rue Villeneuve, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Clyde Fullum.

Val-d'Or, le 12 septembre 1993

88981-43-2

Le requérant,
EUCLIDE FULLUM

Florida Gionet-Miron

Prenez avis que Florida Gionet-Miron, domiciliée au 8190, Mylène, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gisèle Gionet Miron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 5 octobre 1993

89156-44-2

La requérante,
FLORIDA GIONET-MIRON

France Ratté

Prenez avis que France Ratté, domiciliée au 15, boulevard des Rapides, appartement 6, Pont-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de France Octobre.

Québec, le 28 septembre 1993

88984-43-2

Les procureurs de la requérante,
CÔTÉ, MALOUIN & PELLETIER

Francesco Manna

Prenez avis que Francesco Manna, domicilié au 12715, 42^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Manna.

Montréal, le 7 octobre 1993

89160-44-2

Le requérant,
FRANCESCO MANNA

Ghislaine Bilodeau

Prenez avis que Ghislaine Bilodeau, domiciliée au 7860, rue de Lanaudière, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gisèle Bilodeau.

Montréal, le 27 septembre 1993

88967-43-2

La requérante,
GHISLAINE BILODEAU

Hélène Laurencia Blondin

Prenez avis que Hélène Laurencia Blondin, domiciliée au 640, place Nelson Morin, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Madeleine Laurence Blondin.

Gatineau, le 7 octobre 1993

89167-44-2

Le procureur de la requérante,
SYLVIE ARSENAULT, notaire

Hélène Séguin

Prenez avis que Hélène Séguin, domiciliée au 76, Roberval, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elaine Séguin.

Repentigny, le 4 octobre 1993

89250-44-2

La requérante,
HÉLÈNE SÉGUIN

Huguette Ladébauche

Prenez avis que Huguette Ladébauche, domiciliée au 9410, Marie-Victorin, Tracy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Huguette Tellier.

Sorel, le 20 septembre 1993

88971-43-2

Le procureur de la requérante,
BENOÎT BOUCHER, avocat

Isabelle Carrière

Prenez avis que Isabelle Carrière, domiciliée au 1619, Saint-Christophe, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Carrière Roussin.

Montréal, le 28 septembre 1993

88969-43-2

La requérante,
ISABELLE CARRIÈRE

Jacquelin Ross

Prenez avis que Jacquelin Ross, domicilié au 3845, boulevard Décarie, appartement 15, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kirby Ross.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 30 septembre 1993

88968-43-2

Le requérant,
JACQUELIN ROSS

Jean Beaudoin

Prenez avis que Jean Beaudoin, domicilié au 11825, Louis Sicotte, Rivière-des-Prairies, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Beaudoin.

Montréal, le 22 juin 1993

89264-44-2

Le procureur du requérant,
JOSEPH DULLIN JEAN

Jean-Luc Brulotte

Prenez avis que Jean-Luc Brulotte, domicilié au 481, Marmier, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mathieu Erikson.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Longueuil, le 1^{er} octobre 1993

88980-43-2

Le requérant,
JEAN-LUC BRULOTTE

Jean-Pierre Meilleur Jr.

Prenez avis que Jean-Pierre Meilleur Jr., domicilié au 3094, Yvon, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Denis.

Saint-Eustache, le 27 septembre 1993

88975-43-2

Les procureurs du requérant,
MASSOL & GIRARD

Jihad Ayach

Prenez avis que Jihad Ayach, domicilié au 7623, Suzanne Giroux, Rivière-des-Prairies, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Ayach.

Montréal, le 27 septembre 1993

89127-43-2

Le procureur du requérant,
HOREYA ELMARAGHI

Joseph Arthur Vallières

Prenez avis que Joseph Arthur Vallières, domicilié au 1, rue Sainte-Thérèse, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Arthur Lavallière.

Lévis, le 12 octobre 1993

89247-44-2

Le procureur du requérant,
DANIEL LEMIEUX, notaire

Joseph Roberto Stephane Boudreau

Prenez avis que Joseph Roberto Stephane Boudreau, domicilié au 3311, Paquin, Duberger, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roberto Stephane Albiero.

Québec, le 17 septembre 1993

88976-43-2

Le requérant,
JOSEPH ROBERTO STEPHANE BOUDREAU

Krzysztof Sawicki

Prenez avis que Krzysztof Sawicki, domicilié au 1000, rue Pratt, appartement 402, Outremont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christophe Sawicki.

Outremont, le 28 septembre 1993

88966-43-2

Le requérant,
KRZYSZTOF SAWICKI

Levy hacohen Hendel

Prenez avis que Levy hacohen Hendel, domicilié au 4731, Kent, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Levy hacohen Cohen.

Montréal, le 8 octobre 1993

89224-44-2

Les procureurs du requérant,
GROSS, PINSKY

Lu My Ngan

Prenez avis que Lu My Ngan, domiciliée au 3250, Louis-Veuillot, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lu May.

Montréal, le 28 septembre 1993

88970-43-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-PAUL ROBITAILLE, *avocat*

Manon Blais

Prenez avis que Manon Blais, domiciliée au 85, chemin de la Rivière Nord, L'Annonciation, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Manon Blais Daoust.

Montréal, le 29 septembre 1993

88983-43-2

La requérante,
MANON BLAIS

Manon Carrier

Prenez avis que Manon Carrier, domiciliée au 620, rue Principale Est, Cookshire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Manon-Élisabeth Carrier.

Sherbrooke, le 28 septembre 1993

88985-43-2

Le procureur de la requérante,
ALAIN D. LAFLAMME, *avocat*

Marie Denise Chantale Bérubé

Prenez avis que Marie Denise Chantale Bérubé, domiciliée au 209, rue de la Mer, Sainte-Flavie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Denise Chantale Boudreault.

Bonaventure, le 12 octobre 1993

89222-44-2

Le procureur de la requérante,
PAUL-EGIDE ARSENAULT, *notaire*

Marie Marcelle Rita Marchand

Prenez avis que Marie Marcelle Rita Marchand, domiciliée au 725, de Livaudière, Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marcelle Rita Hélène Marchand.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Terrebonne, le 30 septembre 1993

88982-43-2

La requérante,
MARIE MARCELLE RITA MARCHAND

Marie Marcelline

Prenez avis que Marie Marcelline, domiciliée au 336, rang 4 Ouest, Saint-Joseph, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marcelline Lepage.

Rivière-du-Loup, le 5 octobre 1993

89098-43-2

La requérante,
MARIE MARCELLINE

Marie Sara Dominique Sylvie Legault

Prenez avis que Marie Sara Dominique Sylvie Legault, domiciliée au 5262, Jeanne Mance, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Sara Dominique Anne Sylvie Legault.

Vaudreuil, le 30 septembre 1993

89128-43-2

La procureure de la requérante,
RITA BRUNET

Marie Susy Annie Baril

Prenez avis que Marie Susy Annie Baril, domiciliée au 870, rang 6, Fugerville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Suzie Annie Baril.

Fugerville, le 23 septembre 1993

88979-43-2

La requérante,
MARIE SUSY ANNIE BARIL

Marie Sylvie Labranche

Prenez avis que Marie Sylvie Labranche, domiciliée au 251, de la Sapinière-Dorion Ouest, appartement 103, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Sylvie Labranche-Bourassa.

Québec, le 13 octobre 1993

89223-44-2

Les procureurs de la requérante,
PICARD, MARINEAU & ASSELIN

Marta Marrone

Prenez avis que Marta Marrone, domiciliée au 8225, rue Du Laus, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Martha Marrone.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 13 octobre 1993

89248-44-2

La requérante,
MARTA MARRONE

Miryam Leclerc

Prenez avis que Miryam Leclerc, domiciliée au 1061, rue Des Pins, Amos, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Myriam Leclerc.

Sherbrooke, le 30 septembre 1993

89168-44-2

Le procureur de la requérante,
ALAIN D. LAFLAMME

Monique Desjardins

Prenez avis que Monique Desjardins, domiciliée au 320, rue Saint-Jean, appartement 303, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Bouffard-Desjardins.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 5 octobre 1993

89097-43-2

La requérante,
MONIQUE DESJARDINS

Nathalie Laplante

Prenez avis que Nathalie Laplante, domiciliée au 2395, Madame Magnan, Deux-Montagnes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Messias.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Deux-Montagnes, le 7 octobre 1993

89249-44-2

La requérante,
NATHALIE LAPLANTE

Nicholas Katsiantonis

Prenez avis que Nicholas Katsiantonis, domicilié au 5240, rue de Cannes, Chomedey, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicholas Doulas.

Saint-Laurent, le 21 septembre 1993

88978-43-2

Le procureur du requérant,
SPIRO HADJIS, avocat

Normand Clément

Prenez avis que Normand Clément, domicilié au 513, rue de Denonville, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Normand-Alexandre Clément.

Ce changement affectera aussi son épouse Nicole Archambault et un enfant à naître au milieu du mois de mars.

Rimouski, le 7 octobre 1993

89157-44-2

Le requérant,
NORMAND CLÉMENT

Philippe Gauthier

Prenez avis que Philippe Gauthier, domicilié au 2380, rue Sheppard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Philippe D'Aragon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 24 septembre 1993

88973-43-2

Les procureurs du requérant,
LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND, avocats

Régent Player

Prenez avis que Régent Player, domicilié au 204, rue Simard, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Player.

Val-d'Or, le 29 septembre 1993

89129-43-2

Les procureurs du requérant,
CHABOT, KIROUAC & LEMOINE, avocats

Rita Audibert

Prenez avis que Rita Audibert, domiciliée au 846, chemin Sainte-Foy, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rita-Sonia Audibert.

Québec, le 7 octobre 1993

89161-44-2

Pour la requérante,
GINETTE GARON

Sang Cao

Prenez avis que Sang Cao, domicilié au 647, Greenfields, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jimmy Sang Cao.

Montréal, le 7 octobre 1993

89163-44-2

Le procureur du requérant,
THUC D.D. DUONG, *avocate*

Sindy

Prenez avis que Sindy, domiciliée au 11, De L'Artois, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cincy-Ann Rennie.

Blainville, le 21 octobre 1993

89289-44-2

La requérante,
SINDY

Souad Guirguiss

Prenez avis que Souad Guirguiss, domiciliée au 4165, Fafard, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Souad Hanna.

Montréal, le 29 septembre 1993

89147-43-2

Le procureur de la requérante,
SOUHA AZAR

Sylvain Florent St-Onge

Prenez avis que Sylvain Florent St-Onge, domicilié au 1584, route 138, Neuville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvain Florent Beaudry-Saint-Onge.

Neuville, le 27 septembre 1993

88977-43-2

Le requérant,
SYLVAIN FLORENT ST-ONGE

Thi Su Pham

Prenez avis que Thi Su Pham, domiciliée au 1446, rue Visitation, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzie Khiet Van Pham.

Montréal, le 1^{er} octobre 1993

88965-43-2

Le procureur de la requérante,
THANH TUYEN NGUYEN

Yvette Côté

Prenez avis que Yvette Côté, domiciliée au 1240, Des Cascades, Sainte-Catherine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvette Tremblay.

Montréal, le 29 septembre 1993

89207-44-2

Les procureurs de la requérante,
RIOPEL, GAGNON & ASSOCIÉS, *avocats*

Yvette Lavoie

Prenez avis que Yvette Lavoie, domiciliée au 15, Saint-Paul Sud, Rivière-Héva, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucie Lavoie.

Rivière-Héva, le 3 octobre 1993

89164-44-2

La requérante,
YVETTE LAVOIE

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3097-4687 3097-4687 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3097-4695 3097-4695 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3097-4703 3097-4703 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3097-4711 3097-4711 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3097-4729 3097-4729 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3097-4737 3097-4737 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Alma
3097-4752 3097-4752 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3097-4760 3097-4760 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Longueuil
3097-4786 3097-4786 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Frontenac
3097-4794 3097-4794 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Rouyn-Noranda
3097-7466 3097-7466 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Roberval
3097-9645 3097-9645 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Richelieu
3097-9660 3097-9660 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Frontenac
3097-9686 3097-9686 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Frontenac
3097-9694 3097-9694 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Kamouraska
3097-9892 3097-9892 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Rimouski
3097-9900 3097-9900 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3097-9918 3097-9918 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Rimouski
3097-9926 3097-9926 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Chicoutimi
3098-0049 3098-0049 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Québec
3098-0056 3098-0056 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Québec
3098-0106 3098-0106 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Beauce
3098-0130 3098-0130 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3098-0254 3098-0254 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Québec
3098-0288 3098-0288 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Chicoutimi
3098-0296 3098-0296 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Chicoutimi
3098-0312 3098-0312 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Chicoutimi
3098-0320 3098-0320 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Chicoutimi
3098-0361 3098-0361 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Kamouraska
3098-0379 3098-0379 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Québec
3098-0387 3098-0387 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Laval
3098-0395 3098-0395 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Laval
3098-0411 3098-0411 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Québec
3098-0437 3098-0437 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Québec
3098-0494 3098-0494 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-0502 3098-0502 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-0536 3098-0536 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-0544 3098-0544 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Québec
3098-0668 3098-0668 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3098-0676 3098-0676 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3098-0718 3098-0718 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Québec
3098-0759 3098-0759 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Québec
3098-0767 3098-0767 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Rimouski
3098-0775 3098-0775 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Rimouski
3098-0841 3098-0841 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Québec
3098-0874 3098-0874 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Québec
3098-0908 3098-0908 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Frontenac
3098-0916 3098-0916 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Québec
3098-0940 3098-0940 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Québec
3098-1021 3098-1021 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Chicoutimi
3098-1062 3098-1062 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Québec
3098-1070 3098-1070 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Beauce
3098-1104 3098-1104 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Saint-Maurice
3098-1112 3098-1112 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Laval
3098-1120 3098-1120 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Charlevoix
3098-1146 3098-1146 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Chicoutimi
3098-1187 3098-1187 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-1195 3098-1195 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Arthabaska
3098-1203 3098-1203 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-1302 3098-1302 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-1310 3098-1310 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-1336 3098-1336 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Arthabaska
3098-1344 3098-1344 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Hull
3098-1351 3098-1351 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Hull
3098-1534 3098-1534 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-1542 3098-1542 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-1559 3098-1559 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-7887 3098-7887 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal
3098-7937 3098-7937 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Bedford
3098-7952 3098-7952 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Longueuil
3098-7960 3098-7960 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Joliette
3098-7986 3098-7986 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-7994 3098-7994 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Abitibi
3098-8000 3098-8000 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Saint-Hyacinthe
3098-8018 3098-8018 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8026 3098-8026 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8034 3098-8034 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-8059 3098-8059 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Saint-François
3098-8109 3098-8109 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal
3098-8141 3098-8141 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Terrebonne
3098-8166 3098-8166 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Terrebonne
3098-8182 3098-8182 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Bedford
3098-8190 3098-8190 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Joliette
3098-8208 3098-8208 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Rimouski
3098-8216 3098-8216 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8224 3098-8224 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8232 3098-8232 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8448 3098-8448 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Longueuil
3098-8489 3098-8489 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3098-8497 3098-8497 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3098-8505 3098-8505 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Saint-François
3098-8513 3098-8513 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Rimouski
3098-8539 3098-8539 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal
3098-8562 3098-8562 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Saint-Hyacinthe
3098-8604 3098-8604 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3098-8679 3098-8679 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Longueuil
3098-8687 3098-8687 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-8828 3098-8828 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Saint-Hyacinthe
3098-8836 3098-8836 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Roberval
3098-8869 3098-8869 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Longueuil
3098-8877 3098-8877 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Joliette
3098-8885 3098-8885 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Saint-François
3098-8901 3098-8901 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Joliette
3098-8919 3098-8919 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Joliette
3098-8927 3098-8927 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Longueuil
3098-8950 3098-8950 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Rimouski
3098-9032 3098-9032 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3098-9057 3098-9057 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Bedford
3098-9073 3098-9073 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Laval
3098-9610 3098-9610 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Laval
3098-9636 3098-9636 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Témiscamingue
3098-9644 3098-9644 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3098-9651 3098-9651 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Hull
3098-9669 3098-9669 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3098-9677 3098-9677 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3098-9685 3098-9685 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3098-9693 3098-9693 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-9701 3098-9701 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Laval
3098-9727 3098-9727 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-0527 3099-0527 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3099-1186 3099-1186 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3099-1285 3099-1285 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Trois-Rivières
3099-1335 3099-1335 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-1343 3099-1343 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Terrebonne
3099-1376 3099-1376 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Alma
3099-1525 3099-1525 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3099-1574 3099-1574 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Iberville
3099-1590 3099-1590 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Longueuil
3099-1707 3099-1707 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Beauharnois
3099-1715 3099-1715 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Richelieu
3099-1756 3099-1756 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3099-1772 3099-1772 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3099-1798 3099-1798 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Longueuil
3099-1848 3099-1848 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Saint-Hyacinthe
3099-1855 3099-1855 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Beauharnois
3099-1863 3099-1863 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Beauharnois
3099-1871 3099-1871 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-1889 3099-1889 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Joliette
3099-1897 3099-1897 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3099-1905 3099-1905 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Saint-Hyacinthe
3099-1913 3099-1913 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3099-1947 3099-1947 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Terrebonne
3099-1996 3099-1996 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3099-2010 3099-2010 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3099-2028 3099-2028 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3099-2036 3099-2036 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Montréal
3099-2069 3099-2069 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Terrebonne
3099-2077 3099-2077 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Terrebonne
3099-2093 3099-2093 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Laval
3099-2119 3099-2119 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2150 3099-2150 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3099-2168 3099-2168 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2176 3099-2176 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Beauharnois
3099-2200 3099-2200 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Joliette
3099-2234 3099-2234 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Gaspé
3099-2242 3099-2242 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal
3099-2259 3099-2259 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2325 3099-2325 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2333 3099-2333 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2358 3099-2358 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Terrebonne
3099-2382 3099-2382 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2390 3099-2390 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2408 3099-2408 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2416 3099-2416 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2424 3099-2424 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2432 3099-2432 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2457 3099-2457 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Laval
3099-2465 3099-2465 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal
3099-2473 3099-2473 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Montréal
3099-2523 3099-2523 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Laval
3099-2572 3099-2572 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Terrebonne
3099-2580 3099-2580 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Longueuil
3099-2598 3099-2598 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Chicoutimi
3099-2614 3099-2614 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3099-2648 3099-2648 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Rimouski
3099-2663 3099-2663 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Laval
3099-2671 3099-2671 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2689 3099-2689 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Montréal
3099-2705 3099-2705 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Saint-Maurice
3099-2713 3099-2713 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Terrebonne
3099-2739 3099-2739 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Longueuil
3099-2754 3099-2754 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Abitibi
3099-2804 3099-2804 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Saint-Hyacinthe
3099-2812 3099-2812 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-2820 3099-2820 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3034 3099-3034 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Longueuil
3099-3075 3099-3075 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Beauharnois
3099-3091 3099-3091 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Terrebonne
3099-3109 3099-3109 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Beauharnois
3099-3117 3099-3117 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Laval
3099-3125 3099-3125 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3133 3099-3133 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Longueuil
3099-3141 3099-3141 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Longueuil
3099-3174 3099-3174 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3190 3099-3190 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Hull
3099-3208 3099-3208 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3216 3099-3216 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-3224 3099-3224 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3307 3099-3307 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3315 3099-3315 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Laval
3099-3323 3099-3323 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Longueuil
3099-3349 3099-3349 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Témiscamingue
3099-3364 3099-3364 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3604 3099-3604 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Terrebonne
3099-3612 3099-3612 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Laval
3099-3620 3099-3620 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Joliette
3099-3638 3099-3638 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Laval
3099-3646 3099-3646 QUÉBEC INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8257 ACADÉMIE DE BILLARD BUMPURRS INC. BUMPURRS BILLIARD ACADEMY INC.	1993 10 06	Montréal
3099-1160 AÉROGARE 59 INC.	1993 10 04	Beauharnois
3098-8596 AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS DE PLEIN AIR PROA INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8893 ALCON EXPRESS INC.	1993 10 18	Montréal
3099-1921 ALIMENTATION JANIK INC.	1993 10 01	Montréal
3099-1178 ALIMENTATION SERGE FLEURENT INC.	1993 10 04	Bedford
3098-7895 ANJOU COURRIER INC.	1993 10 04	Montréal
3098-0973 LES APPARTEMENTS GRANT INC.	1993 10 07	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2366 ARTKORE INC.	1993 09 30	Montréal
3098-0783 ASPRO ASSURANCES ET ASSOCIÉS INC.	1993 10 05	Québec
3098-0726 ATELIER DE CARROSSERIE ST-AUGUSTIN INC.	1993 10 06	Québec
3099-1293 ATELIER D'USINAGE H.M.A. INC. H.M.A. MACHINE SHOP INC.	1993 09 30	Montréal
3099-1194 L'AUBERGE DU PETIT QUÉBEC INC.	1993 10 04	Labelle
3098-9628 BAR NELSON INC.	1993 09 30	Chicoutimi
3099-1145 LES BEIGNES G.L.C. INC.	1993 10 01	Longueuil
3097-9728 CAMPING BAIE STE-CATHERINE INC.	1993 10 04	Québec
3099-1277 CARROSSERIES P.B.M. INC.	1993 10 30	Montréal
3099-2721 CENTRE AUTOMOBILE CORPORATIF DISTRIBUTION (CACD) INC.	1993 10 05	Montréal
3099-1566 CHRONO PRODUCTIONS INC.	1993 10 01	Montréal
3097-7391 CINÉMA LIBRE INC.	1993 09 23	Montréal
3098-1153 CINQUIÈME SAISON FLEURISTE INC.	1993 10 08	Longueuil
3098-7911 CLARITEL INC.	1993 10 04	Bedford
3098-1286 CLÉMENT MOTOS INC.	1993 10 05	Trois-Rivières
3098-1054 LA CLINIQUE D'ARCHITECTURE DE QUÉBEC INC.	1993 10 07	Québec
3099-1764 COFFRAGE ST-SAUVEUR INC.	1993 10 05	Terrebonne
3099-1749 COLLECTION HAUT DE GAMME INC.	1993 10 05	Montréal
3099-2622 COMMERCE M.M. WONG INC. M.M. WONG TRADING INC.	1993 10 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-1517 COMMERCE TIEN INC. TIEN TRADING INC.	1993 09 30	Montréal
3098-9016 CONCEPT ACTION PV INC.	1993 10 05	Longueuil
3099-2747 LES CONSEILLERS DESNOYERS HAMEL INC.	1993 10 01	Longueuil
3098-8802 CONSTRUCTION & RÉNOVATION CYRILLE & LIONEL INC.	1993 10 05	Bedford
3097-4745 CONSTRUCTIONS RÉGIONALES G.J.M. INC.	1993 09 30	Alma
3097-9678 LES CONSTRUCTIONS SYLVAIN DAIGLE INC.	1993 10 01	Québec
3098-8976 LES CONSULTANTS E.S.B.F. INC.	1993 10 07	Saint-François
3098-7929 CONSULTATION INFOMUNI INC.	1993 10 04	Hull
3098-0734 CONTRÔLE-PRO INC.	1993 10 06	Rimouski
3099-1350 COPIES ÎLE PERROT INC.	1993 09 30	Beauharnois
3099-1681 CORPORATION IMMOBILIÈRE TROUNOIR TROUNOIR REALTY CORPORATION	1993 09 30	Montréal
3099-2085 LES CRÉATIONS J.A.D. INC.	1993 10 06	Iberville
3099-2101 LES CRÉATIONS KOPPO INC.	1993 09 30	Montréal
3098-8851 DÉMOLITION ULYSSÉ INC.	1993 10 05	Longueuil
3099-1301 LES DÉNEIGEMENTS C.M.S. INC.	1993 09 30	Montréal
3098-9735 DÉVELOPPEMENT SAUVEUR INC. SAUVEUR DEVELOPMENT INC.	1993 09 30	Montréal
3098-8240 DISTRIBUTION DE VIANDE ROSE INC.	1993 10 06	Laval
3098-0080 DISTRIBUTION GOLF M.L. INC.	1993 10 01	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2861 DISTRIBUTION VALEMI INC. VALEMI DISTRIBUTION INC.	1993 10 06	Montréal
3098-0924 DISTRIBUTIONS J.N.L. INC.	1993 10 07	Québec
3097-9710 DOMAINE POINTE SAINTE-FOY (1993) INC.	1993 10 01	Québec
3098-9065 DUVERNAY PLOMBERIE CHAUFFAGE INC.	1993 10 06	Laval
3098-1328 DYNAMITAGE ARSENEAULT & CÔTÉ INC.	1993 10 08	Baie-Comeau
3097-9991 ÉBÉNISTERIE ADRIEN POULIOT INC.	1993 10 01	Québec
3099-1509 ÉLEVAGES PÉRIGORD (1993) INC.	1993 09 30	Longueuil
3098-8554 EMAILCO INC.	1993 10 05	Iberville
3098-0460 LES ENTREPRISES DENIS GENDRON INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3098-0452 LES ENTREPRISES DESLAURIERS L'HÉBREUX INC.	1993 10 06	Québec
3099-2218 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ ETK INC.	1993 10 01	Montréal
3098-8174 LES ENTREPRISES MANUEL HURTUBISE INC.	1993 10 06	Longueuil
3099-1939 LES ENTREPRISES MANURINA INC.	1993 10 01	Montréal
3098-0445 LES ENTREPRISES MARIO CÔTÉ INC.	1993 10 06	Frontenac
3098-8943 LES ENTREPRISES P. DUFOUR INC.	1993 10 06	Montréal
3099-2440 ENTREPRISES RENÉE CHARTIER INC.	1993 10 04	Joliette
3099-1327 LES ENTREPRISES SOLUMED INC.	1993 09 30	Laval
3098-0742 LES ENTREPRISES SYLVAIN COULOMBE INC.	1993 10 06	Rimouski
3099-1731 LES ENTREPRISES TREMAT INC.	1993 10 04	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-1780 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS RODEK INC. RODEK SPORTS EQUIPMENTS INC.	1993 10 05	Laval
3097-9942 ERIC BORDERON, ARTISAN PÂTISSIER-BOULANGER INC.	1993 10 01	Québec
3097-9983 EXCAVATIONS MAURICE VACHON INC.	1993 10 01	Beauce
3098-0627 LES EXPLOITATIONS THIBAudeau INC.	1993 10 05	Beauce
3099-2887 FERME ANSYL INC.	1993 10 06	Abitibi
3099-1491 FERME AVICOLE C.D.M.R. INC.	1993 09 29	Saint-Hyacinthe
3099-2762 LA FERME DU POUCE VERT INC.	1993 10 01	Terrebonne
3098-0528 FERME VALPIERRE INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3099-2838 LES FILMS ARCUS INC. ARCUS FILMS INC.	1993 10 06	Montréal
3097-9959 FLEURS B.N. INC.	1993 10 01	Québec
3098-0239 LES FORMULES D'AFFAIRES G.S.M. INC.	1993 10 04	Québec
3098-1088 LE GARAGE AUX MULTI-SERVICES H.F. INC.	1993 10 06	Québec
3098-0403 GARDERIE LA BANDE À PIPO, INC.	1993 10 05	Québec
3098-0957 GÉNÉCOR INC.	1993 10 07	Québec
3099-3372 GESICOM INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8463 GESTION BERLIER INC.	1993 10 04	Laval
3097-7748 GESTION CLOD INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3099-2002 GESTION COLVEST INC. COLVEST MANAGEMENT INC.	1993 10 05	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-7978 GESTION CONSEIL S-P INC.	1993 10 06	Bedford
3099-2788 GESTION DINO STAR INC. DINO STAR MANAGEMENT INC.	1993 10 01	Montréal
3098-0510 GESTION HENRI NADEAU INC.	1993 09 28	Beauce
3098-8810 GESTION IMMOBILIÈRE JACDALE INC.	1993 10 05	Saint-François
3099-1640 GESTION JEAN-PAUL AUCLAIR INC.	1993 09 30	Longueuil
3099-2564 GESTION JEAN-PIERRE LACOMBE INC.	1993 10 01	Terrebonne
3099-1319 GESTION J.L. TRÉPANIÉRE INC.	1993 09 30	Beauharnois
3098-0486 GESTION J. BLONDEAU INC.	1993 10 06	Québec
3098-1096 GESTION LEGIMAR INC.	1993 10 07	Québec
3098-8844 GESTION LÉO LEBLANC INC.	1993 10 05	Trois-Rivières
3098-0890 GESTION MAKE INC.	1993 10 06	Beauce
3099-2846 GESTION MODACA INC. MODACA MANAGEMENT INC.	1993 10 06	Terrebonne
3099-2879 GESTION R.R. ASSOULINE INC.	1993 10 06	Montréal
3098-0577 GESTION YVES MICHEL INC.	1993 10 01	Arthabaska
3098-0171 GESTIONS À HAUTEUR D'HOMMES INC.	1993 10 01	Québec
3099-2556 GESTIONS W. ARISS INC.	1993 10 01	Montréal
3099-2697 GESTI-COIFFURE INC.	1993 10 04	Laval
3098-7945 GROUPE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION SUR MESURE INC.	1993 10 04	Laval
3098-0114 GROUPE GESTION A.O.M. LTÉE	1993 10 01	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3097-9736 GROUPE SOMITEL INC.	1993 10 01	Charlevoix
3099-1582 GROUPE S.B.U. INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3097-9967 HEALINER TRANSPORT INC.	1993 10 01	Frontenac
3098-0650 HÉLÈNE LAUZIER INC.	1993 10 05	Québec
3099-2044 HQ MONTRÉAL (CENTRE-VILLE) EXÉCUCENTRE INC.	1993 10 05	Montréal
3099-1954 HYDRO-FIL INC.	1993 10 04	Montréal
3099-2275 IMAGIMAGES INC.	1993 10 05	Montréal
3098-7903 LES IMMEUBLES EL SHADOW INC.	1993 10 04	Québec
3098-1047 LES IMMEUBLES PAUL ET ANDRÉE INC.	1993 10 06	Gaspé
3099-1970 IMMOBILIÈRE NATGEN INC.	1993 10 05	Montréal
3098-0213 IMPRESSIONS LAVOIE & LACROIX INC.	1993 10 04	Laval
3099-1558 LES IMPRESSIONS MULTI ART INC.	1993 10 01	Saint-Hyacinthe
3098-9040 IMPRIMERIE R.S.M. RIVE-SUD DE MONTRÉAL INC.	1993 10 05	Longueuil
3098-9024 INDUSTRIEL & FINANCE CONSULTANT AE INC. INDUSTRIAL & FINANCIAL CONSULTING AE INC.	1993 10 05	Longueuil
3099-2853 LES INDUSTRIES UPPER CANADA INC. UPPER CANADA INDUSTRIES INC.	1993 10 06	Montréal
3099-1152 INNOVATIONS TRENTIN INC.	1993 10 04	Beauharnois
3099-1962 INSTITUT CANADIEN DE SANTÉ D'OUTRE-MER INC. CANADIAN OVERSEAS HEALTH INSTITUTE INC.	1993 10 04	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2770 INTERGLACES INC.	1993 10 01	Montréal
3099-2226 INVESTIGATION ACTUELLE INC.	1993 10 01	Terrebonne
3098-9719 INVESTIGROUPE JPC INC.	1993 09 30	Laval
3098-8612 LES INVESTISSEMENTS BROWNIES INC.	1993 10 05	Montréal
3098-8067 LES INVESTISSEMENTS CASON INC. CASON INVESTMENTS INC.	1993 10 07	Montréal
3099-2341 INVESTISSEMENTS PHILIPS LTÉE PHILIPS INVESTMENTS LTD.	1993 10 01	Montréal
3099-2655 ITALDIVANI MEUBLES INC.	1993 10 04	Montréal
3099-3158 JOVEM CONSULTANTS INC.	1993 10 06	Laval
3099-1368 J.F.L. SOLUTIONS INNOVATRICES INC.	1993 09 30	Beauharnois
3098-8158 J.M.M. INFORMATIQUE INC.	1993 10 05	Longueuil
3098-8638 KG COMMUNICATION INC.	1993 10 05	Montréal
3096-9737 LANDRICH INC.	1993 09 14	Beauharnois
3099-1830 LEYUS INC.	1993 09 30	Laval
3099-1657 LOCATION 360 INC.	1993 09 30	Laval
3099-3356 LOCATION LAKE (1993) INC. LAKE LEASING (1993) INC.	1993 10 06	Beauharnois
3098-0098 LOCATION MACHINERIE NEUVILLE INC.	1993 10 01	Québec
3098-9008 LU-VEIL INC.	1993 10 07	Longueuil
3099-3067 M T CONCEPT INC.	1993 10 05	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-8570 MAÏS SOUFLÉ GOURMET JERRY'S (CANADA), LTÉE JERRY'S GOURMET POPCORN (CANADA), LTD.	1993 10 06	Montréal
3097-9652 MAMIJO INC.	1993 09 17	Saint-François
3098-9743 MASSÉ JULIEN & BOISVERT INC.	1993 09 30	Longueuil
3099-2531 MCGILLY INFORMATIQUE INC. MCGILLY INFORMATICS INC.	1993 10 01	Montréal
3099-2796 MEMPHIS BELLE DINER INC.	1993 10 04	Longueuil
3098-0023 MEUBLES CRÉATION PLUS INC.	1993 09 29	Baie-Comeau
3098-8133 MIKABEX INTERNATIONAL INC.	1993 10 04	Laval
3098-8042 NOVA VISION COMMUNICATIONS (MONTRÉAL) INC.	1993 10 07	Joliette
3098-8653 PARFUMERIE MONT-TREMBLANT INC.	1993 10 05	Terrebonne
3098-0304 PASQUALE BOCCARDI COLLECTIONS INC.	1993 10 04	Québec
3098-0221 LES PÂTES CORTINA INC.	1993 10 04	Québec
3097-7672 PÉPINIÈRE DE HAUT ST-FRANÇOIS G. F. INC.	1993 10 01	Saint-François
3099-3166 LES PLACEMENTS MI-LAUR INC.	1993 10 06	Montréal
3098-0353 PLACEMENTS R.J.M.D.L. INC.	1993 10 04	Québec
3098-0643 PLANI-VIE ROBERT PERREAULT ET ASSOCIÉS INC.	1993 10 05	Québec
3099-2267 PLOMBERIE STE-MARTHE INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3098-0593 POLYGEC INTERNATIONAL INC.	1993 10 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-0882 POMPES ET FILTRATION DE THETFORD INC.	1993 10 06	Frontenac
3099-1673 PORCELAINE ET CADEAUX JADE DRAGON COMPAGNIE LTÉE JADE DRAGON PORCELAIN AND GIFTS COMPANY LTD.	1993 09 30	Montréal
3099-3059 PRODUCTION CLAUDETTE LAROSE INC.	1993 10 05	Joliette
3099-1723 PRODUCTIONS GER-RIC INC.	1993 10 04	Saint-Hyacinthe
3098-0692 PRODUITS C-BON INC.	1993 10 06	Québec
3099-2283 PROTUBE INC.	1993 10 05	Montréal
3099-1541 QUALITÉ BOUTON (ALR) INC. QUALITY BUTTON (ALR) INC.	1993 10 01	Montréal
3098-0247 QUILLORAMA TROIS-PISTOLES INC.	1993 10 04	Kamouraska
3098-1567 QUINCAILLERIE J.L. INC.	1993 10 08	Trois-Rivières
3098-0569 LES RÉCEPTIONS BALLROOM INC.	1993 10 04	Québec
3098-0478 RÉSIDENTE DES PEUPLIERS INC.	1993 10 05	Québec
3099-2630 LES RÉSIDENCES ET VILLAS DISTINCTION INC.	1993 10 01	Montréal
3098-8455 LES RÉSIDENCES TREMBLAY & CARIGNAN INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3098-8471 RESSORT REPENTIGNY INC.	1993 10 05	Joliette
3098-8661 RESTAURANT MÉ LY INC.	1993 10 05	Montréal
3099-3182 RESTAURANT PAPPAGALLO (1993) INC. RISTORANTE PAPPAGALLO (1993) INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8521 RESTAURANT & BAR BENTLEY'S (LAVAL) INC.	1993 10 05	Montréal
3099-2184 RE/MAX WESTMOUNT J.D. INC.	1993 10 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2606 R.M.O. MÉCANIQUE INDUSTRIELLE INC.	1993 10 01	Montréal
3099-1988 SALLE DE BILLARD PLACE REPENTIGNY INC.	1993 10 05	Montréal
3098-0551 SALLE DE QUILLES ST-CYPRIEN INC.	1993 10 04	Kamouraska
3098-8968 SANIQUIP INC.	1993 10 06	Montréal
3099-1392 SÉCUR-ALERTE INC. SECUR-ALERT INC.	1993 09 30	Abitibi
3098-0031 SERVICE D'ENTRETIEN D.B.R. INC.	1993 10 04	Québec
3099-1665 SERVICE D'ENTRETIEN MÉCANIQUE INDUSTRIEL SEMI INC.	1993 09 30	Richelieu
3099-1137 SERVICES FINANCIERS GILLES VACHON INC.	1993 10 01	Saint-François
3099-1699 LES SERVICES GILLES HÉBERT INC.	1993 09 30	Montréal
3099-3026 SIGTEC INC.	1993 10 04	Laval
3099-2374 SOAVIM (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION IMMOBILIÈRE) INC.	1993 09 30	Montréal
3097-9603 SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL P.L. INC.	1993 09 30	Québec
3098-8620 SOCIÉTÉ DE PRÊTS AUX ENTREPRISES (S.P.A.E.) INC.	1993 10 05	Montréal
3098-0833 LA SOLUTION RÊVÉE INC.	1993 10 06	Québec
3097-9934 STATION DE SERVICE MARC LAVOIE INC.	1993 09 30	Chicoutimi
3098-8125 SUPER MARCHÉ MER-CADEAUX 5 ÉTOILES INC.	1993 10 04	Laval
3098-0072 SUPER-GOLF M.L. INC.	1993 10 01	Québec
3098-1039 SYNERGIE INDUSTRIES INC.	1993 10 06	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-8695 S.C.J. TRANSPORT INC.	1993 10 06	Terrebonne
3098-0809 TAWELL ÉQUIPEMENTS INC.	1993 10 05	Beauce
3098-0866 TECHNIQUE COMM INC.	1993 10 06	Trois-Rivières
3098-0858 TECHNIQUE EAU SANTÉ INC.	1993 10 06	Trois-Rivières
3099-1533 TOITURES ITALIA INC.	1993 10 01	Montréal
3098-1138 TOURCOM - SERVICE TOURISTIQUE DU QUÉBEC INC.	1993 10 08	Québec
3098-8588 TRANS IMPÉRIAL IMPORT-EXPORT INC.	1993 10 06	Laval
3098-8984 TRANSPORT G.B.L. INC.	1993 10 07	Saint-François
3099-2051 TRANSPORT R. GOBEIL INC.	1993 10 06	Beauharnois
3098-1294 TRANSPORT R.G. BÉDARD INC. R.G. BÉDARD TRANSPORT INC.	1993 10 08	Beauce
3099-1384 TRAVAUX DE CAMION GALAÄD INC.	1993 09 30	Longueuil
3099-3331 TREMPAGE APRIL INC. APRIL TEMPERING INC.	1993 10 06	Montréal
3098-8547 TUI-NET PLUS INC.	1993 10 05	Longueuil
3097-9702 VIANDEX INC.	1993 10 01	Québec
3099-2192 YITECH INTERNATIONAL LTÉE YITECH INTERNATIONAL LTD.	1993 10 01	Montréal
3098-8646 ZÉRO MUSIQUE INC.	1993 10 05	Montréal
3098-0684 ZIG ZAG PRODUCTION INFOGRAPHIQUE INC.	1993 10 05	Québec

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1359-7182 LES AUTOBUS LEBOEUF LTÉE	1974 10 16	1993 10 05	LES AUTOBUS LA MONTRÉALAISE INC.
1636-1412 AUTOS DU BOULEVARD DRUMMONDVILLE INC.	1979 05 10	1993 09 23	AUTOS 2775 INC.
1336-1456 BRASSERIE D. LÉGARÉ INC.	1973 01 15	1993 09 23	
1477-3790 LES ENTREPRISES NORMAND CHARETTE INC.	1977 05 10	1993 09 28	
1370-3780 EXCAVATION N.C. INC.	1974 11 14	1993 09 24	
1640-3545 FERME CLAUDE RHEAULT INC.	1979 12 13	1993 09 27	
1628-7872 ISOLAIRE INC.	1978 08 01	1993 09 23	
1113-6553 LES JARDIN ET MOTEL AUBIN INC.	1963 09 18	1993 10 05	1113-6553 QUÉBEC INC.
1234-3596 LA COMPAGNIE D'AMIANTE D'AMÉRIQUE DU NORD LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)	1950 06 10	1993 10 01	RESSOURCES EXPLORATION INTERNATIONALES BISHOP INC. BISHOP RESOURCES INTERNATIONAL EXPLORATION INC.
1164-6486 LABORATOIRES FORTIN INC.	1964 10 19	1993 09 27	1164-6486 QUÉBEC INC.
1244-4436 LES MÉTAUX CENTURY INC.	1964 07 23	1993 10 06	
1471-7847 LES PLACEMENTS M.P. INC.	1976 11 26	1993 10 07	
1281-1204 P.S.V. INC.	1971 08 27	1993 09 27	VAILLANCOURT ASSOCIÉS DESIGNERS INC.

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3097-7474 3097-7474 QUÉBEC INC.	2543-5363 QUÉBEC INC. CENTRE COMMERCIAL LE BLOC INC.	1993 10 01	Montréal
3098-0965 3098-0965 QUÉBEC INC.	2314-5592 QUÉBEC INC. 3087-3228 QUÉBEC INC.	1993 09 27	Alma
3098-0197 BUANDERIE INDUSTRIELLE LTÉE	BUANDERIE INDUSTRIELLE LTÉE 2962-4863 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Frontenac
3097-9975 LES CONSTRUCTIONS GAUBOURG INC.	GESTION PER-GAU INC. LES CONSTRUCTIONS GAUBOURG INC.	1993 10 01	Québec
3098-0148 GESTION NORMAND COUPAL INC.	PLACEMENTS NORMAND COUPAL INC. GESTION NORMAND COUPAL INC.	1993 10 31	Iberville
3098-0338 LES IMMEUBLES GASTON MARQUIS INC.	LES IMMEUBLES GASTON MARQUIS INC. 2316-6465 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Laval
3097-7623 INVESTISSEMENTS G. H. SIROIS INC.	SIROIS INC. DUSILAU INC.	1994 01 01	Montréal
3097-7649 J.G.R. LTÉE	2856-7030 QUÉBEC INC. J.G.R. LTÉE	1993 10 01	Abitibi
3098-0155 MARCHÉ SABREVOIS INC.	MARCHÉ SABREVOIS INC. MARCHÉ VARENNES (1987) INC.	1993 09 27	Longueuil
3097-7631 MOTOS THIBAUT SHERBROOKE INC.	2164-1915 QUÉBEC INC. 1463-1816 QUÉBEC INC. MOTOS THIBAUT SHERBROOKE INC.	1993 10 01	Saint-François
3098-0163 PLACEMENTS MCMAR INC.	PLACEMENTS MCMAR INC. 2547-4263 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Drummond
3098-0015 POLY-MÉCANIQUE INC.	POLY-MÉCANIQUE INC. GESTION MEC INC.	1993 10 01	Chicoutimi
3098-0346 SERVICE MICO ROUYN INC.	2149-6781 QUÉBEC INC. SERVICE MICO, ROUYN INC.	1993 09 16	Rouyn-Noranda

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3098-0007 LES SERVICES BIO-CONTRÔLE INC.	LES SERVICES BIO-CONTRÔLE INC. EXTERMINATION SÉVIGNY INC.	1993 10 01	Québec
5388			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2153-9309 2153-9309 QUÉBEC INC.	1983 04 19	1993 10 07	de la dénomination sociale: L.G. QUATRE INC.
2334-5150 2334-5150 QUÉBEC INC.	1986 01 29	1993 09 27	du capital-actions
2411-7681 2411-7681 QUÉBEC INC.	1986 02 11	1993 08 27	du district: Terrebonne
2425-7024 2425-7024 QUÉBEC INC.	1987 01 05	1993 09 23	du district: Montréal
2432-1929 2432-1929 QUÉBEC INC.	1987 03 11	1993 09 16	1) de la dénomination sociale: LES INSTRUMENTS VEGA INC. 2) du district: Terrebonne
2544-1528 2544-1528 QUÉBEC INC.	1987 12 21	1993 09 28	de la dénomination sociale: DENTAFFAIRE INC.
2636-7714 2636-7714 QUÉBEC INC.	1989 01 30	1993 09 01	du district: Québec
2753-3694 2753-3694 QUÉBEC INC.	1990 04 11	1993 09 21	de la dénomination sociale: AJT INTERCONSULT CANADA INC.
2842-1881 2842-1881 QUÉBEC INC.	1990 08 30	1993 09 24	du district: Bedford
2855-5266 2855-5266 QUÉBEC INC.	1991 04 17	1993 10 07	du district: Beauharnois
2867-0677 2867-0677 QUÉBEC INC.	1991 10 16	1993 09 21	du district: Longueuil
2945-4295 2945-4295 QUÉBEC INC.	1991 11 20	1993 10 04	du district: Joliette

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2946-7263 2946-7263 QUÉBEC INC.	1992 01 01	1993 09 24	1) du district: Mégantic 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs minimum: 1 maximum: 10
2947-2404 2947-2404 QUÉBEC INC.	1992 01 17	1993 09 16	de la dénomination sociale: GESCORICO INC.
2957-6345 2957-6345 QUÉBEC INC.	1992 07 02	1993 09 28	du district: Roberval
2957-7327 2957-7327 QUÉBEC INC.	1992 07 03	1993 10 05	de la dénomination sociale: CLUB DE TENNIS DE L'OUEST DE L'ÎLE INC. WEST ISLAND TENNIS CLUB INC.
2969-0096 2969-0096 QUÉBEC INC.	1993 01 21	1993 09 27	de la dénomination sociale: CONCEPT A.S.A. CONSTRUCTION INC.
2969-4171 2969-4171 QUÉBEC INC.	1993 01 29	1993 09 22	de la dénomination sociale: BEN & TOURNESOL LTÉE
2969-4403 2969-4403 QUÉBEC INC.	1993 01 29	1993 09 15	de la dénomination sociale: SYSTÈMES TRJ INC. TRJ SYSTEMS INC.
2969-7562 2969-7562 QUÉBEC INC.	1993 02 08	1993 09 24	du district: Chicoutimi
2970-6017 2970-6017 QUÉBEC INC.	1993 02 26	1993 09 23	du district: Laval
2970-6512 2970-6512 QUÉBEC INC.	1993 03 01	1993 10 05	de la dénomination sociale: SHANNOCK-QUÉBEC AUDIO & VIDÉO INC.
2973-6964 2973-6964 QUÉBEC INC.	1993 04 23	1993 09 24	de la dénomination sociale: RESVIC INC.
3090-2043 3090-2043 QUÉBEC INC.	1993 06 01	1993 09 16	de la dénomination sociale: GESTION KEVENICO INC.
3092-7552 3092-7552 QUÉBEC INC.	1993 07 16	1993 10 07	de la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS JEAN-MARC GAGNON ET FILS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
3093-2065 3093-2065 QUÉBEC INC.	1993 06 21	1993 09 20	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DAIGLE INTERNATIONALE INC.
3093-2404 3093-2404 QUÉBEC INC.	1993 06 25	1993 09 02	du district: Québec
3094-0704 3094-0704 QUÉBEC INC.	1993 08 16	1993 09 21	de la dénomination sociale: CLAUDE RIVARD ET ASSOCIÉS INC.
3094-1777 3094-1777 QUÉBEC INC.	1993 08 11	1993 09 22	de la dénomination sociale: NORFO BRODERIE INC.
3094-5653 3094-5653 QUÉBEC INC.	1993 08 25	1993 09 30	1) de la dénomination sociale: ÉCOLE DE CONDUITE MODERNE (1993) INC. 2) du district: Trois-Rivières
3095-5959 3095-5959 QUÉBEC INC.	1993 08 03	1993 09 17	de la dénomination sociale: PAR LE TROU DE LA SERRURE (1993) INC.
3095-9274 3095-9274 QUÉBEC INC.	1993 08 13	1993 09 23	de la dénomination sociale: LES SALONS DE COIFFURE JACQUES DESSANGE (1993) INC.
3096-0033 3096-0033 QUÉBEC INC.	1993 08 17	1993 09 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
3096-5222 3096-5222 QUÉBEC INC.	1993 08 30	1993 09 14	de la dénomination sociale: TRIUM PRESTON INC.
3096-5867 3096-5867 QUÉBEC INC.	1993 09 02	1993 09 13	du district: Roberval
3096-8515 3096-8515 QUÉBEC INC.	1993 09 08	1993 09 21	du capital-actions
3099-0006 3099-0006 QUÉBEC INC.	1993 09 27	1993 10 05	de la dénomination sociale: LES JARDIN & MOTEL AUBIN (1993) INC.
2619-6816 ALEX INFORMATIQUE INC.	1988 06 09	1993 09 16	1) ajoutant la version: ALEX INFORMATICS INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2956-1347 AMBULANCES NAULT & CARON (1992) INC.	1992 05 21	1993 09 17	de la dénomination sociale: GESTION N. CARON INC.
2431-7745 ATELIER D'USINAGE LOUIS DUSSAULT INC.	1987 04 08	1993 10 07	1) du capital-actions 2) des dispositions
1360-4624 AUTOMOBILES PIPO INC.	1974 11 27	1993 09 27	de la dénomination sociale: 1360-4624 QUÉBEC INC.
2945-2661 LES CÂBLAGES INFORMATIQUES R.J. INC.	1991 11 18	1993 09 24	de la dénomination sociale: LES CÂBLAGES INFORMATIQUES BLANCHETTE INC.
2858-4696 CAFÉ SÉLECTION INC.	1991 05 28	1993 09 27	de la dénomination sociale: CAFÉ SÉLECTA INC.
3097-4109 CARRIÈRE BROSSARD INC.	1993 09 23	1993 09 29	de la dénomination sociale: GESTION MATREC INC.
1636-6262 CLAUDE COUTURIER INC.	1979 05 30	1993 10 01	du capital-actions
2543-9175 CONSTRUCTION YVES GOSSELIN INC.	1988 01 22	1993 10 05	de la dénomination sociale: 2543-9175 QUÉBEC INC.
2848-2123 CUC CANADA INC.	1990 12 19	1993 09 24	du capital-actions
2524-4419 DEMAR CONSTRUCTION INC.	1987 04 13	1993 10 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
1845-3803 DIFFULIVRE INC.	1981 04 15	1993 09 23	du capital-actions
2422-7159 DIVISION PLUS INC.	1986 11 27	1993 10 07	de la dénomination sociale: MANAGEMENT PLUS QUÉBEC INC.
1846-7886 DUFRESNOY, SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE INC.	1981 05 25	1993 10 08	de la dénomination sociale: MINÉRAUX INDUSTRIELS DUFRESNOY INC. DUFRESNOY INDUSTRIAL MINERALS INC.
2412-3804 ENTREPOSAGE PROTOOL INC.	1986 02 20	1993 09 29	1) de la dénomination sociale: 2412-3804 QUÉBEC INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1228-9138 LES ENTREPRISES A.M.C. INC.	1964 11 04	1993 09 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
1504-5727 LES ENTREPRISES MICHAUVILLE INC.	1976 08 11	1993 09 24	du capital-actions
2314-5568 LES ENTREPRISES ROBERT VERRET INC.	1984 12 20	1993 10 01	de la dénomination sociale: LES TRANSPORTS ROBERT VERRET INC.
3097-4117 ENVIRONNEMENT DESOURDY SERVICES INC.	1993 09 23	1993 10 06	du capital-actions
2151-7354 ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ROBERT (1983) INC.	1983 02 25	1993 09 17	1) de la dénomination sociale: ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ROBERT INC. 2) du capital-actions 3) des restrictions à l'activité 4) des dispositions
1464-8208 ÉQUIPEMENTS MAHEU INC.	1976 02 06	1993 09 20	du capital-actions
2420-9066 ÉTIQUETTES BERCO (1986) INC.	1986 10 08	1993 10 05	de la dénomination sociale: ÉTIQUETTES BERCO INC.
2865-3681 EXCAVATION R. DESLAURIERS INC.	1991 10 08	1993 09 20	de la dénomination sociale: ENVIRONNEMENT ROUTIER NRJ INC.
2959-7994 FONDERIE ALUMICA INC.	1992 07 23	1993 09 24	du capital-actions
2958-0883 GESTION ADOLPHE MAHEU INC.	1992 07 03	1993 09 20	du capital-actions
2750-7532 GESTION AUTOUR DES PALOMBES INC.	1990 03 28	1993 09 24	du district: Terrebonne
2426-2875 GESTION CARICOR INC.	1987 01 21	1993 08 31	du district: Saint-Hyacinthe
3094-2155 GESTION GIOVANI MAUR INC.	1993 08 16	1993 10 06	de la dénomination sociale: GESTION GIOVANNI MAUR INC.
2150-4758 GESTION J. ALBERT DARIS INC.	1983 01 20	1993 10 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
2970-8518 GESTION MARCEL & PIERRE INC.	1993 03 05	1993 09 27	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
3097-4109 GESTION MATREC INC.	1993 09 23	1993 10 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
2535-5637 GESTION NOR-BER INC.	1987 05 27	1993 10 08	du district: Saint-François
2173-5634 GESTION T.R. BOULAY INC.	1984 08 10	1993 09 24	du capital-actions
2552-0065 GESTION YVAN MORIN INC.	1988 05 09	1993 09 22	du capital-actions
2549-4345 LES GESTIONS G. ROCH INC.	1988 03 01	1993 09 24	de la dénomination sociale: ROCH AIR INC.
1861-1194 GROUPE BROMONT INC.	1982 09 14	1993 09 27	du capital-actions
2970-5647 GROUPE STE-MARIE PAQUET INC.	1993 03 01	1993 10 04	de la dénomination sociale: GROUPE JEAN L. STE-MARIE INC.
3088-6915 LES HABITATIONS DANIREMAR INC.	1993 04 22	1993 10 06	du district: Terrebonne
1479-5496 LES HUILES LÉGARÉ INC.	1977 07 18	1993 10 01	de la dénomination sociale: GESTION JEAN-MARIE LÉGARÉ INC.
2842-5486 LES IMMEUBLES INTER-MÉTROPOLITAIN L.G. INC.	1990 09 10	1993 08 27	du district: Joliette
2319-9847 INDUSTRIE FORESTIÈRE A.P.R. INC.	1985 05 01	1993 10 01	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions
2149-9173 INSTITUT JANINE LEMELIN INC.	1983 01 13	1993 10 07	de la dénomination sociale: 2149-9173 QUÉBEC INC.
2544-4472 J.D. ÉLECTRO MAG. SERVICE INC.	1987 12 29	1993 09 16	de la dénomination sociale: ÉLECTROMÉNAGERS PERROT INC.
2735-7144 LAC D'AMIANTE DU CANADA LTÉE	1989 08 24	1993 09 21	du capital-actions
2742-8150 LAPIN DE L'ESTRIE INC.	1989 11 16	1993 09 21	1) de la dénomination sociale: TRANSPORT DE L'ESTRIE D.B. INC. 2) du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2412-1634 L.S.M. INFORMATIQUE INC.	1986 02 13	1993 09 20	1) de la dénomination sociale: CHASSE ET PÊCHE MAGOG INC. 2) du district: Saint-François
2632-7130 MAILLETTE & MANSEAU INC.	1988 12 06	1993 10 07	de la dénomination sociale: ALAIN MAILLETTE MAÎTRE PLÂTRIER INC.
2170-9837 LES MONUMENTS DU TÉMISCAMINGUE LTÉE	1984 05 29	1993 09 22	du capital-actions
1140-9604 M.D. VAILLANCOURT LTÉE	1964 09 04	1993 09 27	de la dénomination sociale: 1140-9604 QUÉBEC INC.
1859-2535 OUTILLAGE ET AIGUISAGE OTO (1982) INC.	1982 06 29	1993 10 06	du capital-actions
2326-3320 PAIN H. FORTIN INC.	1985 09 03	1993 09 23	de la dénomination sociale: BOULANGERIE H. FORTIN INC.
1177-9865 LES PAVAGES ST-LAURENT LIMITÉE	1960 08 04	1993 10 01	du capital-actions
1634-6504 PAYSAGISTE DU VALLON INC.	1979 03 15	1993 09 24	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES R.G. GRAVEL INC.
1625-7404 PIÈCES D'AUTOS RAYMOND JACQUES (1987) INC.	1978 04 21	1993 10 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
1292-9790 LES PLACEMENTS LUCIEN JACQUES INC.	1956 02 02	1993 10 06	du capital-actions
2419-7055 LES PLACEMENTS L. FRANCOEUR LTÉE	1986 09 02	1993 10 01	du district: Trois-Rivières
2756-6520 PLACEMENTS MARTINE PEARSON INC.	1990 05 17	1993 09 20	du district: Joliette
3096-0504 LES PRODUCTIONS TUXEDO INC.	1993 08 20	1993 09 03	du district: Montréal
2542-1116 LES PRODUCTIONS VIATECH INC.	1987 12 17	1993 10 07	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES PAULIN PAQUET INC.
2735-8977 LES PRODUITS AROMATIQUES C.T. INC.	1989 09 11	1993 10 04	du capital-actions
3096-0538 PRODUITS FORESTIERS LA TUQUE INC.	1993 08 23	1993 09 23	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2963-7097 LES PROMOTIONS Z INC.	1992 10 28	1993 09 23	du district: Montréal
1501-2339 RÉMIX INC.	1975 12 03	1993 09 10	1) du district: Laval 2) du capital-actions 3) des dispositions
2857-0398 RESTAURANT BRASSERIE BAIE D'URFÉ INC.	1991 06 03	1993 10 06	1) de la dénomination sociale: 2857-0398 QUÉBEC INC. 2) du district: Laval
2961-9608 RESTAURANT CALLIPYGE INC.	1992 09 30	1993 09 30	du nombre des administrateurs: 1
2412-9546 RESTAURANT JOCELYNE D. PELLETIER INC.	1986 02 28	1993 09 28	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1504-4324 RESTAURANT LE PIRATE DE LAVAL INC.	1976 08 19	1993 09 20	de la dénomination sociale: GESTION ALNI INC.
2744-9115 ROMAROX CONSTRUCTION LTÉE	1989 12 12	1993 09 29	du capital-actions
2863-8328 LES SALONS DE COIFFURE JACQUES DESSANGE INC.	1991 09 06	1993 09 23	de la dénomination sociale: 2863-8328 QUÉBEC INC.
2532-2223 SERTRONIC INC.	1987 10 29	1993 09 30	du capital-actions
2949-4176 SIMONEAU, COUSINEAU & ASSOCIÉS INC.	1992 02 11	1993 10 07	de la dénomination sociale: M. COUSINEAU ET ASSOCIÉS INC.
2757-7683 SUPERMARCHÉ CHAMBLY INC.	1990 06 11	1993 09 24	1) de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES W. COLLIN INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
1861-8405 LES TABACS MICHEL CHAMPAGNE INC.	1982 09 29	1993 10 01	du capital-actions
2959-7655 TASS TOTAL ALARME ET SYSTÈMES DE SURVEILLANCE INC.	1992 07 22	1993 09 02	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2533-3543 TECHNOLOGIE LA LAURENTIENNE (1990) INC.	1987 11 27	1993 09 27	de la dénomination sociale: TECHNOLOGIE LA LAURENTIENNE INC. LAURENTIAN TECHNOLOGY INC.
1468-6117 TECNOR INC.	1976 12 01	1993 10 04	1) du district: Longueuil 2) du capital-actions 3) des dispositions
2840-7831 TUILES CÉRAMIQUES MASUTTI INC.	1990 10 03	1993 09 23	du district: Saint-Hyacinthe
1127-7118 UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.	1961 07 25	1993 09 22	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
1860-5998 VENTES INTERNATIONALES D'ANIMAUX DU QUÉBEC (1982) INC.	1982 09 01	1993 09 23	de la dénomination sociale: VENTES INTERNATIONALES D'ANIMAUX - TRUDEAU INC. TRUDEAU INTERNATIONAL LIVESTOCK SALE INC.
1332-4124 LES VERGERS LEAHY INC.	1973 06 26	1993 09 28	du capital-actions
2963-9945 LE VÊTEMENT DES TEMPS NOUVEAUX INC.	1992 11 05	1993 09 23	du district: Montréal
5389			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3098-0270 LES ARTISANS DES ARTS GRAPHIQUES DE QUÉBEC	1993 10 05	2659, rue Watt, bureau 6, Sainte-Foy
3097-9751 ASPECTS SOCIOLOGIQUES (R.A.S.)	1993 10 04	Aspects Sociologiques, Université Laval, Sainte-Foy
3097-7755 ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC BOB (A.P.L.B.)	1993 10 07	3010, rue Lajoie, Saint-Barthélemy

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3097-7425 ASSOCIATION DES JEUNES ENTREPRENEURS HAÏTIANO-QUÉBÉCOIS	1993 10 04	548, Dandurand, Longueuil
3097-7417 L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ADOS DU FJORD	1993 10 04	1353, 5 ^e Avenue, La Baie
3098-0825 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BIC	1993 10 06	Route 132 est, Bic
3098-0619 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE INC.	1993 10 05	2212, rue Hôtel de Ville, Sainte-Sophie
3092-9251 ASSOCIATION KAMOURASKOISE EN SANTÉ MENTALE LA TRAVERSÉE	1993 10 01	303, de l'Église, Saint-Bruno
3097-7680 AVENUE JEUNESSE TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	1993 10 05	975, rue Royale, Trois-Rivières
3094-7238 LA BOUFFE-HÉBERGE	1993 10 04	1232 A, de Maisonneuve est Montréal
3097-9868 CARREFOUR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SUROÏT	1993 10 01	Valleyfield
3098-0189 CENTRE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT EN ART VISUEL ET MÉTIERS D'ART DU VIEUX-LONGUEUIL	1993 10 04	554, Grant, Longueuil
3098-0262 CENTRE TECHNOLOGIQUE EN AÉROSPATIALE C.T.A.	1993 10 05	5555, Place de la Savanne, Saint-Hubert
3098-0817 CLUB DE PATINAGE DE VITESSE ST-ÉTIENNE	1993 10 06	981, route Lagueux, Saint-Étienne
3097-9637 CLUB LES CUIRASSÉS DE QUÉBEC INC.	1993 10 01	180, 26 ^e Rue, app. 2, Québec
3098-0601 LE CLUB ROTARY DE LAVAL THE ROTARY CLUB OF LAVAL	1993 10 05	2550, boulevard Daniel-Johnson, bureau 450, Laval
3097-7656 COMITÉ CULTUREL DU LAC MEMPHRÉMAGOG INC.	1993 10 01	650, rue George, Magog

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3097-6625 COMITÉ DES BÉNÉVOLES DU PAVILLON FAMILIAL DES BOIS-FRANCS	1993 10 06	21, rue Marchand, Victoriaville
3097-7763 COMITÉ DES RÉSIDENTS DU VIEUX VAL TÉTREAU	1993 10 07	18, rue Bégin, Hull
3097-7714 COMITÉ DU PARC MARC AURÈLE FORTIN	1993 10 06	151, Sarah Garth, Blainville
3098-1161 CONFIDEC	1993 10 08	102, rue Giguère, Lac-Étchemin
3097-7433 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE GALLICHAN	1993 10 06	219, chemin de la Rivière-Ouest, Gallichan
3097-9744 CORPORATION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU LAC WILLIAM	1993 10 04	720, Principale, Bernierville
3098-1179 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DU RUISSEAU TURMEL INC.	1993 10 08	2385, rang Saint-Gabriel sud, Sainte-Marie de Beauce
3097-7789 DISCO DANSE JEUNESSE DE LAVAL INC.	1993 10 08	409, 15 ^e Rue, Laval
3097-7441 FONDATION DE L'A.G.E.C.E.M. INC.	1993 10 06	945, chemin Chambly, Longueuil
3097-7698 FONDATION DU CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE ST-CÔME BEAUCE	1993 10 05	1555, 19 ^e Rue, Linière
3097-9629 LA FONDATION DU SOUVENIR I.M. INC. REMEMBRANCE FOUNDATION M.I. INC.	1993 10 01	Grosse-Île
3097-7722 FONDATION MARIETTE LAFRAMBOISE	1993 10 06	140, 18 ^e Avenue, Saint-Eustache
3098-0122 FONDATION MONTRÉAL AN 2000	1993 10 04	800, Place Victoria, bureau 4700, Montréal
3098-0635 FONDATION VOILE AVENTURE	1993 10 05	5135, Saint-Denis, Montréal
3097-7458 LA GARDERIE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA	1993 10 06	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3098-0981 GROUPE DE RECHERCHE D'INTÉRÊT PUBLIC DU QUÉBEC À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	1993 10 08	Montréal
3097-7664 LE GROUPE G.A.I.-E. DU QUÉBEC INC.	1993 10 05	1789, Liébert, Montréal
3098-1005 INSTITUT NATIONAL D'ATHLÉTISME DE MONTRÉAL INC.	1993 10 08	1000, Émile Journeault, Montréal
3097-7730 JEUNES ENTREPRISES RIMOUSKI-NEIGETTE INC.	1993 10 06	Rimouski
3094-4417 LA MAISON DES ENFANTS DU CHRIST MISÉRICORDIEUX	1993 10 04	1022, rue Perry Sherbrooke
3097-7771 LE RÉSEAU DES TÉLÉVISIONS COMMUNAUTAIRES DE LA CÔTE-NORD	1993 10 08	32, 1 ^{re} Avenue, Forestville
3096-4407 LA RESSOURCERIE	1993 10 06	2740, Angus, Montréal
3098-0205 SCIENCES NATURELLES ALISMA	1993 10 05	2655, rue Évangéline, Beauport
3097-7706 SOCIÉTÉ DE L'AUTISME DE LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1993 10 06	976, chemin du Parc, Destor
3098-0700 SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DU CINÉMA ÉTRANGER AU QUÉBEC	1993 10 06	740, St-Maurice, bureau 201, Montréal
5390		<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1633-3379 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DES NYMPHES INC.	1979 03 16	1993 10 08	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1253-5753 CENTRAIDE OUTAOUAIS	1944 04 11	1993 10 07	de la valeur des biens immobiliers
1360-3329 CLUB ÂGE D'OR DE WARWICK INC.	1975 01 15	1993 10 05	1) des objets 2) des dispositions
1638-7169 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE PALMAROLLE INC.	1980 03 27	1993 10 08	1) de la dénomination sociale: COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE PALMAROLLE 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions 5) du nombre des administrateurs: 9
2952-9724 FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS	1992 04 22	1993 10 04	de la dénomination sociale: LA FONDATION, SAULT-SAINT-LOUIS
1862-7505 FONDATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE INC.	1982 11 02	1993 10 05	1) de la dénomination sociale: FONDATION - LES HEBDOS DU QUÉBEC INC. 2) des objets
2172-7805 FRATERNITÉ MARGUERITE-BOURGEOIS	1984 10 11	1993 10 06	1) des objets 2) des dispositions
2621-4726 INSTITUT JOS. RHÉAUME INC.	1988 08 19	1993 10 06	des objets
1854-1656 INTER GROUPES BÉNÉVOLES DES	1982 01 19	1993 10 05	1) de la dénomination sociale: INTER GROUPES BÉNÉVOLES DES LAURENTIDES, CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE 2) des objets 3) des dispositions
2861-2810 LOGITONOME OUTAOUAIS	1991 07 26	1993 10 05	des objets
1358-0642 LA MAISON DES ENFANTS DE GASPÉ INC.	1975 01 29	1993 10 04	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers
2965-8416 MASSAWIPPI VISION 2000 INC.	1992 11 10	1993 10 06	des objets
2170-4457 MI-CHEMIN DE GASPÉ INC.	1984 09 04	1993 10 01	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1624-2737 TOURISME DE LANAUDIÈRE INC.	1978 03 13	1993 10 05	de la dénomination sociale: TOURISME LANAUDIÈRE INC.
5391			<i>L'Inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution — Demandes de

1173-4498 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1173-4498 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan-Sud, le 13 octobre 1993

89265

Les procureurs de la compagnie,
BUISSON BRASSARD POIRIER

1640-8635 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1640-8635 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 12 octobre 1993

89266

Les procureurs de la compagnie,
BERNARD, CIMONÉ, POUPART, DESPATIS

2160-2073 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2160-2073 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 30 juillet 1993

89197

Pour la compagnie,
HENRI SAVARD

2316-1037 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2316-1037 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 13 octobre 1993

89237

La secrétaire de la compagnie,
CÉLINE BERTHIAUME

2330-6921 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2330-6921 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 5 octobre 1993

89217

Les procureurs de la compagnie,
JOLIN FOURNIER MORISSET

2419-7683 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2419-7683 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cookshire, le 31 août 1993

89213

Le procureur de la compagnie,
RICHARD GRONDIN, notaire

2429-2443 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2429-2443 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Normandin, le 1^{er} septembre 1993

89216

La secrétaire de la compagnie,
DANIE GOBEIL

2535-3913 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2535-3913 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 13 octobre 1993

89242

Le procureur de la compagnie,
PAUL-HENRI LACROIX, notaire

2543-6718 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2543-6718 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 7 octobre 1993

89187

Le secrétaire de la compagnie,
DENIS DESCHÈNES

2631-9814 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2631-9814 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Constant, le 28 septembre 1993

89191

La présidente,
FRANCE DÉSILETS

2643-2294 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2643-2294 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 28 septembre 1993

89235

La présidente,
MARIELLE CÔTÉ

2758-7088 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2758-7088 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 30 septembre 1993

89241

L'administrateur,
GUY BOIVIN

2840-5116 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2840-5116 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 7 octobre 1993

89179

Le secrétaire de la compagnie,
GASTON CÔTÉ

2854-0243 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2854-0243 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 5 octobre 1993

89182

Le président,
JEAN PAUL ROULLIER

2858-7830 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2858-7830 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 4 octobre 1993

89236

La présidente,
LILY LALANCETTE

2862-6794 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2862-6794 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 octobre 1993

89212

Les procureurs de la compagnie,
KUGLER KANDESTIN

ALIGNEMENT MOBILE LE ROUTIER INC

Prenez avis que la compagnie « ALIGNEMENT MOBILE LE ROUTIER INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 29 septembre 1993

89180

Le président,
RAYMOND GOYETTE

ART TECHNIQUE AUBUT INC.

Prenez avis que la compagnie « ART TECHNIQUE AUBUT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 octobre 1993

89199

Les procureurs de la compagnie,
TURCOT, PRÉVOST, notaires

**ASSOCIATION DES MARCHANDS
DE PLAZA LAFONTAINE INC.**

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLAZA LAFONTAINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 13 octobre 1993

89210

Les procureurs de la compagnie,
DUBÉ DION, *avocats*

ATL LUMINAIRE INC.

Prenez avis que la compagnie «ATL LUMINAIRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mercier, le 30 juin 1992

89185

Le président,
RICHARD DELISLE

AUTOMOBILES SERGE LECLERC INC.

Prenez avis que la compagnie «AUTOMOBILES SERGE LECLERC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 30 août 1993

89234

Pour la compagnie,
TREMBLAY, FAUCHER, VILLENEUVE ET ASSOCIÉS

CALFEUTRAGE DE MONTRÉAL INC.

Prenez avis que la compagnie «CALFEUTRAGE DE MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1993

89183

La présidente,
LISE GARAND

CARREFOUR JEUNESSE RÉGION DE L'AMIANTE

Prenez avis que la compagnie «CARREFOUR JEUNESSE RÉGION DE L'AMIANTE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Thetford Mines, le 5 octobre 1993

89200

Le président,
SERGE DODIER

CASSE-CROÛTE AU PETIT SOUS-MARIN INC

Prenez avis que la compagnie «CASSE-CROÛTE AU PETIT SOUS-MARIN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 22 septembre 1993

89196

Le président,
CLÉMENT BÉDARD

**CENTRE DE LOCATION AGRICOLE
ST-SIMON INC.**

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE LOCATION AGRICOLE ST-SIMON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Pistoles, le 6 octobre 1993

89175

Le procureur de la compagnie,
GASTON MICHAUD, *notaire*

CIME ÉLECTRIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «CIME ÉLECTRIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 6 octobre 1993

89239

Le président,
GAÉTAN TÉTRAULT

CLUB DE SKI ALPIN DE MONTMAGNY INC

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE SKI ALPIN DE MONTMAGNY INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montmagny, le 15 octobre 1993

89233

Le secrétaire-trésorier,
GUY BIRON

CONSTRUCTION DYNACO INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION DYNACO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 1^{er} octobre 1993

89169

Le président,
YVAN ALBERT

CONSTRUCTIONS BLOUIN & RACINE INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTIONS BLOUIN & RACINE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 23 septembre 1993

89171 *Le président,*
ALLEYN RACINE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BOUCHERVILLE

Prenez avis que la corporation « CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BOUCHERVILLE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 24 septembre 1993

89173 *Le président,*
RENÉ HÉTU

DÉVELOPPEMENT ST-GERMAIN LTÉE

Prenez avis que la compagnie « DÉVELOPPEMENT ST-GERMAIN LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 13 octobre 1993

89214 *Le président,*
RENÉ BLANCHARD

ÉPICERIE BOURGAULT INC.

Prenez avis que la compagnie « ÉPICERIE BOURGAULT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-du-Lac, le 4 octobre 1993

89189 *Le président,*
JACQUES BOURGAULT

FOURNIER & GAUTHIER SERVICES CONSEILS EN HABITATION INC.

Prenez avis que la compagnie « FOURNIER & GAUTHIER SERVICES CONSEILS EN HABITATION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 12 octobre 1993

89231 *Le secrétaire-trésorier,*
MARTIN GAUTHIER

F. MORIN & FILS LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « F. MORIN & FILS LIMITÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 29 septembre 1993

89170 *La procureure de la compagnie,*
MARIE-ANDRÉE ROY, *avocate*

GARAGE JEAN-PAUL DARSIGNY INC.

Prenez avis que la compagnie « GARAGE JEAN-PAUL DARSIGNY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rougemont, le 12 octobre 1993

89230 *Le président,*
JEAN-PAUL DARSIGNY

GESTION YVAN CHARETTE INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION YVAN CHARETTE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Vianney, le 27 septembre 1993

89215 *Le président,*
YVAN CHARETTE

GESTION GASTON & RÉAL LANDRY INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION GASTON & RÉAL LANDRY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 13 octobre 1993

89267 *Le secrétaire de la compagnie,*
GASTON LANDRY

GESTION R.G. GAGNÉ INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION R.G. GAGNÉ INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 30 septembre 1993

89218 *Le procureur de la compagnie,*
MICHEL JACOB, *avocat*

**GESTION VACHON, LÉTOURNEAU
ET THIBODEAU INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION VACHON, LÉTOURNEAU ET THIBODEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 8 octobre 1993

89193

Le procureur de la compagnie,
ÉLOI VEILLEUX, notaire

IMMEUBLES CMI INC.

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES CMI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 6 octobre 1993

89244

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE GUERTIN, notaire

INDUSTRIES G.F.A. INC.

Prenez avis que la compagnie «INDUSTRIES G.F.A. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1993

89178

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO

LA BROCHETTE LAURIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LA BROCHETTE LAURIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 4 octobre 1993

89204

Le procureur de la compagnie,
CHARLES M. BISANTE, notaire

**LA COMPAGNIE D'OPTIQUE AGMA LTÉE
AGMA OPTICAL COMPANY LTD.**

Prenez avis que la compagnie «LA COMPAGNIE D'OPTIQUE AGMA LTÉE — AGMA OPTICAL COMPANY LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 septembre 1993

89181

Le président,
AGNES GARAT

LA MAISON JEAN LAPOINTE DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la corporation «LA MAISON JEAN LAPOINTE DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 octobre 1993

89177

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

LABORATOIRE DENTAIRE ENTRE-DENTS INC.

Prenez avis que la compagnie «LABORATOIRE DENTAIRE ENTRE-DENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 août 1993

89174

Le président,
MARC BIGRAS

**LE GROUPE DE BATELIERS
DE LA MINGANIE INC.**

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE DE BATELIERS DE LA MINGANIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Havre-Saint-Pierre, le 7 septembre 1993

89176

Le président,
JEAN CASSIVY

LES ANTIDÉRAPANTS NAT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ANTIDÉRAPANTS NAT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 13 octobre 1993

89246

Le procureur de la compagnie,
PIERRE BÉLISLE

LES BATEAUX SUNRAY (1991) INC.

Prenez avis que la compagnie «LES BATEAUX SUNRAY (1991) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 13 octobre 1993

89245

Le procureur de la compagnie,
PIERRE BÉLISLE

**LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE
GYMNASTIQUE ET DES SPORTS
DE TRAMPOLINE 1992 INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE GYMNASTIQUE ET DES SPORTS DE TRAMPOLINE 1992 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 7 octobre 1993

89232

Le trésorier,
MICHEL LÉTOURNEAU

LES ÉCLAIREURS CLEFS D'ACIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ÉCLAIREURS CLEFS D'ACIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Contrecoeur, le 8 octobre 1993

89184

Le procureur de la compagnie,
PIERRE LÉVESQUE, notaire

**LES ENTREPRISES AGRICOLES
FRANÇOIS VADNAIS INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES AGRICOLES FRANÇOIS VADNAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 octobre 1993

89269

Le procureur de la compagnie,
ALAIN BÉLANGER, notaire

LES FORAGES C.C.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES FORAGES C.C.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 12 octobre 1993

89194

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

**LES INDUSTRIES NORCHEM INC.
NORCHEM INDUSTRIES INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES INDUSTRIES NORCHEM INC. — NORCHEM INDUSTRIES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 décembre 1992

89271

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

**LES INVESTISSEMENTS CLASSICO INC.
CLASSICO INVESTMENTS INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS CLASSICO INC. — CLASSICO INVESTMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 4 octobre 1993

89203

Le procureur de la compagnie,
CHARLES M. BISANTE, notaire

LES MAISONS L.G.D. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MAISONS L.G.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 12 octobre 1993

89243

Le secrétaire-trésorier,
GÉRARD PERRON

**LES PLACEMENTS MONTPLAISIR
ET SAUCIER INC**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS MONTPLAISIR ET SAUCIER INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 1993

89202

Le président,
MICHEL SAUCIER

LES PLANCHERS DE BÉTON ITALBEC LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES PLANCHERS DE BÉTON ITALBEC LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 septembre 1993

89268

Le président,
FRANCESCO NUDO

**L'HÉDEN (DÉVELOPPEMENT
DOMICILIAIRE) INC.**

Prenez avis que la compagnie «L'HÉDEN (DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Germain-de-Grantham, le 12 octobre 1993

89208

Le procureur de la compagnie,
JEAN-LOUIS MICHAUD, notaire

MODE SCANDALE INC.

Prenez avis que la compagnie « MODE SCANDALE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Arthabaska, le 7 juillet 1993

89238

Le président,
GILLES DESLOGES

ORDINOLOG INC.

Prenez avis que la compagnie « ORDINOLOG INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 7 octobre 1993

89186

Le président,
RICHARD G. GUIMONT

PIERRE PARADIS LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « PIERRE PARADIS LIMITÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Joli, le 8 octobre 1993

89195

Le secrétaire de la compagnie,
ALBIN PARADIS

PLACEMENTS NURAY INC.

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS NURAY INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ormstown, le 1^{er} mai 1993

89240

Le président,
MICHAEL MURRAY

QUINCAILLERIE DU RAPIDE INC.

Prenez avis que la corporation « QUINCAILLERIE DU RAPIDE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauceville, le 8 septembre 1993

89229

Le procureur de la corporation,
MICHEL CLICHE, *notaire*

RÉSIDENCE DUBLIN

Prenez avis que la compagnie « RÉSIDENCE DUBLIN » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Inverness, le 11 octobre 1993

89201

La présidente,
ALINE LABBÉ

RESTAURANT LE MIRAGE (MONTRÉAL) INC.

Prenez avis que la compagnie « RESTAURANT LE MIRAGE (MONTRÉAL) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 4 octobre 1993

89205

Le procureur de la compagnie,
CHARLES M. BISANTE, *notaire*

RESTAURANT LE PORTILLON INC.

Prenez avis que la compagnie « RESTAURANT LE PORTILLON INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 4 octobre 1993

89206

Le procureur de la compagnie,
CHARLES M. BISANTE, *notaire*

SERVICES D'ENTRETIEN RAYONNE INC.

Prenez avis que la compagnie « SERVICES D'ENTRETIEN RAYONNE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rosemère, le 5 octobre 1993

89188

Le président,
RAYMOND MORIN

SHEMEN INVESTMENT CORP

Prenez avis que la compagnie « SHEMEN INVESTMENT CORP » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 octobre 1993

89198

Les procureurs de la compagnie,
LEONARD TANNENBAUM

SIDAC CENTRE-VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Prenez avis que la corporation «SIDAC CENTRE-VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 13 octobre 1993

89211

Les procureurs de la corporation,
DUBÉ DION, *avocats*

SKA : NEN INC.

Prenez avis que la compagnie «SKA : NEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 octobre 1993

89270

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

SOCIÉTÉ DE PLACEMENT ORPER INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DE PLACEMENT ORPER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 octobre 1993

89209

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

SOCIÉTÉ DES ARTISTES ET ARTISANS NÉO-QUÉBÉCOIS (SANQ)

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DES ARTISTES ET ARTISANS NÉO-QUÉBÉCOIS (SANQ)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 4 octobre 1993

89172

Le président,
AMADEO FERNANDEZ

TRANSPORT R. LASANTÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT R. LASANTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 27 septembre 1993

89190

Le président,
RÉAL LASANTÉ

VILLEBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «VILLEBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} octobre 1993

89192

Le président,
PIERRE BERNARD

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2216-5104 INDUSTRIES LETTS INC.	1993 06 30	de l'agent principal et son adresse à: M. Kevin Deschamps, 168, Labrosse, Pointe-Claire de la principale place d'affaires à: 168, Labrosse, Pointe-Claire
2607-5796 LA CORPORATION D'HYPOTHÈQUE MONTROSE LTÉE	1993 08 25	de la principale place d'affaires à: 1, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1468-0201 METRO-GOLDWYN-MAYER INC.	1993 09 22	de l'agent principal et son adresse à: M. J. Brian Riordan, 1, Place Ville Marie, bureau 3333, Montréal de la principale place d'affaires à: 1, Place Ville Marie, bureau 3333, Montréal
5411.1		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Permis de faire affaires (Nouveau permis)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1468-0201 * METRO-GOLDWYN-MAYER INC.	1993 10 08
3155-6244 * ROPAK CANADA INC.	1993 10 08

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5392

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3160-6080 * ASTRO-MED, INC.	1993 10 07	MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, Montréal	1205, rue Ampere, Boucherville
2872-9440 * CARTE INTERNATIONAL INC.	1993 10 08	MM. Desjardins, Ducharme & Ass., 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal	600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal
3159-1225 ** ÉLECTRONIQUES PACKARD BELL, INC.	1993 10 08	M. Michael Patry, Place Mercantile, 770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal	Place Mercantile, 770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3157-3967 ** INDUSTRIES ATLANTIQUE (CANADA) LTÉE	1993 10 08	M. Paul F. Dingle, 1, Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal	1, Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal
3158-2364 ** LIGNES - DSR, REPRÉSENTANT À MONTRÉAL INC.	1993 10 08	MM. McMaster, Meighen, 630, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal	630, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal
3154-4646 ** MARKETING MOBIL CANADA INC.	1993 10 04	M. Robert B. Issenman, Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, bureau 3400, Montréal	Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, bureau 3400, Montréal
2377-5919 * PRODUITS DE CONSTRUCTION CINQ ÉTOILES CANADA, INC.	1993 10 08	M. William B. Rosenberg, 1155, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 3900, Montréal	1155, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 3900, Montréal
3146-1403 * RALPH MOYLE, INC.	1993 10 01	Me Michèle Gouin, 1596, avenue des Pins ouest, Montréal	1596, avenue des Pins ouest, Montréal
5393			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Déclarations des compagnies et sociétés – Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
LES FILMS D.R., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D.R. FILM COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	DANGEROUS DREAMS III FILM AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FILMS DANGEROUS DREAMS III	1993 09 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOCK INTERNATIONAL	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLEIN ÉCRAN	1993 09 24

*Le notaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

Changement dans la nature de leurs affaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé la nature de ses affaires:

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de ses affaires	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOCK INTERNATIONAL	EN PLUS DES OBJETS DÉJÀ DÉCRITS, LA SOCIÉTÉ EST HABILITÉE À ÉTABLIR UN COMMERCE DÉDIÉ À L'ACQUISITION ET (OU) À L'EXPLOITATION DE TOUS DROITS DÉCOULANT DU DEMEMBREMENT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONSTITUANT LE DROIT D'AUTEUR RATTACHÉ À TOUT FILM OU SÉRIE TÉLÉVISUELLE	1993 09 24

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

5405

Changement de l'époque où la société doit se terminer

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Époque où se terminera la société	Date d'enregistrement
RADIO COMMUNICATIONS MOBILE BCE INTERNATIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1993 09 03	1993 09 30

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

5398

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
LES FILMS D.R., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D.R. FILM COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	2075, University, local 1210, Montréal, QC, H3A 2L1	1993 09 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE MAYER ENR.	2920, boulevard Langelier, appartement 6, Montréal, QC, H1W 3A3	1993 09 22

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

5403

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
VILLA DU BOISÉ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 01 29	315, Hériot Drummondville, Qc J2B 1A6	1993 09 27

*Le protonotaire de la Cour supérieure,
district de Drummond,
RICHARD SAVOIE*

5399

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONTRÉAL 1992	1991 12 23	1600, rue de Maisonneuve Est 8 ^e étage local 886 Montréal (Québec) H2L 4P2	1993 09 22
RADIO COMMUNICATIONS MOBILE BCE INTERNATIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BCE INTERNATIONAL MOBILE COMMUNICATIONS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1990 03 01	6505, route Trans-Canada Saint-Laurent Montréal H4T 1S3	Par le terme 1993 09 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ III	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ IV	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ V	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ VI	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ VII	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ VIII	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ IX	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELSÉ X	1989 12 22	800, carré Victoria 28 ^e étage C.P. 221 Montréal (Québec) H4Z 1E6	1993 09 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INTERMONT 1992	1992 11 05	630, boulevard René-Lévesque Ouest bureau 3200 Montréal (Québec) H3B 1S6	1993 09 28
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD V LAKEWOOD V PATNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1988 12 29	1200, avenue McGill College bureau 2020 Montréal H3B 4G7	1993 09 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD VI LAKEWOOD VI PATNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1989 03 09	1200, avenue McGill College bureau 2020 Montréal H3B 4G7	1993 09 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD VIII LAKEWOOD VIII PATNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1989 12 15	1200, avenue McGill College bureau 2020 Montréal H3B 4G7	1993 09 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAKEWOOD IX LAKEWOOD IX PATNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	1991 01 07	1200, avenue McGill College bureau 2020 Montréal H3B 4G7	1993 09 16

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SHINING TREE	1993 10 12	1000, rue Sherbrooke Ouest, 23 ^e étage, Montréal, QC, H3A 3G4

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

5406

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STOCK INTERNATIONAL	2859-7870 QUÉBEC INC.	2742-8747 QUÉBEC INC.	1993 09 24

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

5407

Loi électorale**Financement des partis politiques et des candidats indépendants**

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

Remplacement d'un représentant officiel (Article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'Instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du Nouveau Parti démocratique du Québec de la région de:		
Québec	Pierre Croteau	Julie Vézina
Instance du Parti libéral du Québec de la circonscription de:		
Bellechasse	Raymond Corriveau	Élise Le Houillier
Chicoutimi	Gabriel Lapointe	Michel Paquin
Jeanne-Mance	Denise Van Peperstracte	Denise Lavoie
Nicolet-Yamaska	Lucie Benoît	Louise Beaulac

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du Parti québécois de la circonscription de:		
Blainville	Albert Rossi	Michel Auclair
Chapleau	André Charette	Jacques Toupin
Montmorency	Marcel Trépanier	Jacques Grenier
Orford	Frank Côté	Christine Dion
Saint-Henri-Sainte-Anne	Claude Lavigne	Richard Tremblay
Verchères	Irène Flibotte	Denis Lévesque
Instance du Parti québécois de la région de:		
Chaudière-Appalaches	Guy Leclerc	Raymond Villeneuve
Laval	Claude Vallée	Gilbert Leblanc
L'Estrie	Conrad Cotnoir	Annie Ménard
Montréal-Centre	Denis Cogger	Gilles Grondin
Dénomination du parti	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Parti des travailleurs du Québec	Gilles Bourque	Serge Turmel
Nouvelle autorisation (Article 64 de la Loi électorale)		
Dénomination du parti	Nom du représentant officiel	Date d'autorisation
Voix de la réforme au Québec	Manon Bélanger	1993 09 15
Sainte-Foy, le 8 octobre 1993		

5396

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Le financement public des partis politiques (Articles 81 à 86)

Montant de 2 399,96 \$ versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, M. John Penner, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 août 1993.

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

5396

Montant de 2 399,96 \$ versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, M. John Penner, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 1993.

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

5396

Montant de 2 399,96 \$ versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, M. John Penner, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 30 juin 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 983,20 \$ versé au représentant officiel du PARTI CITRON, monsieur Gilles Robertson, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 140,10 \$ versé au représentant officiel du PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC, monsieur Jacques Hardy, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 93,40 \$ versé au représentant officiel du PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC, monsieur Jacques Hardy, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 18 455,44 \$ versé au représentant officiel du PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY, monsieur Martin Segal, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 98 459,50 \$ versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 août 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 98 459,50 \$ versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 79 161,96 \$ versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 août 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 79 161,96 \$ versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 79 161,96 \$ versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 30 juin 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

5396

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Montant de 4 594,23 \$ versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre Doré, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 31 juillet 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

5396

Montant de 3 159,44 \$ versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre Doré, relativement aux frais engagés par le parti pour son administration courante, la diffusion de son programme politique et la coordination de l'action politique de ses membres, pour la période du 1^{er} au 30 juin 1993.

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

5396

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Piedmont

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 12 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de Piedmont.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 11 mai 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT

Un territoire situé en front de la municipalité de Piedmont, dans la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut, comprenant la partie des rivières du Nord et à Simon renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre du prolongement de la ligne nord-est du lot 30 du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur et de la ligne médiane de la rivière du Nord; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: ledit prolongement jusqu'à la rive gauche de ladite rivière; ladite rive gauche en descendant le cours de la rivière jusqu'au prolongement de la rive droite de la rivière à Simon; ledit prolongement et ladite rive droite en remontant le cours de la rivière à Simon jusqu'à la ligne séparative des lots 31 et 408 du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur; le prolongement de ladite ligne séparative de lots

jusqu'à la ligne médiane de la rivière à Simon; la ligne médiane de ladite rivière en descendant son cours et son prolongement jusqu'à la ligne médiane de la rivière du Nord; enfin, la ligne médiane de cette seconde rivière en remontant son cours jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Piedmont.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 11 mai 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

P-49

5402

Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 12 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 15 mars 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Un territoire situé en front de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, dans la municipalité régionale de comté des Maskoutains, comprenant la partie de la rivière Yamaska et l'île renfermées dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne nord-est du lot 1 du cadastre de la paroisse de Saint-Marcel et de la rive est de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes suivantes: la rive est de la rivière Yamaska en allant vers le sud jusqu'au coin sud-ouest du lot 38 du cadastre de la paroisse de Saint-Marcel; dans la rivière Yamaska, vers le nord-ouest, une ligne droite jusqu'au point de rencontre de la ligne médiane de ladite rivière et du prolongement de la ligne séparative des lots 208 et 209 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis; ladite ligne médiane de la rivière Yamaska en descendant son cours et en passant à l'ouest de l'île située en front du lot 19 du cadastre de la paroisse de Saint-Marcel jusqu'à sa rencontre avec le prolongement de la ligne nord-est du lot 1 dudit cadastre; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 15 mars 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

M-227

5402

Municipalité des Hauteurs

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 12 octobre 1993, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la paroisse de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs pour lui donner le nom de « Municipalité des Hauteurs », située dans la municipalité régionale de comté de La Mitis.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*

5410

CLAUDE RYAN

Paroisse de Sainte-Rosalie

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 12 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Sainte-Rosalie.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 16 février 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES MUNICIPALES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA PAROISSE DE SAINTE-ROSALIE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Un territoire situé en front de la paroisse de Sainte-Rosalie, dans la municipalité régionale de comté des Maskoutains, comprenant une partie de la rivière Yamaska et certaines îles, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des cadastres des paroisses de Saint-Simon et de Sainte-Rosalie et de la rive droite de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes suivantes: la rive droite de la rivière Yamaska en remontant son cours jusqu'à sa rencontre avec la ligne séparative des cadastres des paroisses de Sainte-Rosalie et de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; vers le nord-ouest, le prolongement de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'à la ligne médiane de la rivière Yamaska; la ligne médiane de ladite rivière en descendant son cours et en contournant par l'est l'île numéro 228 du cadastre de la paroisse de Saint-Barnabé jusqu'à une ligne droite perpendiculaire à ladite ligne médiane et joignant l'extrémité nord-ouest de la ligne nord-est du lot 33 du cadastre de la paroisse de Sainte-Rosalie; enfin, ladite ligne perpendiculaire jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la paroisse de Sainte-Rosalie.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 16 février 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

R-52

5402

Paroisse de Saint-Damase

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 12 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Saint-Damase.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 9 février 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES MUNICIPALES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Un territoire situé en front de la paroisse de Saint-Damase, dans la municipalité régionale de comté des Maskoutains, comprenant la partie des rivières Yamaska et Noire renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne nord du lot 148 du cadastre de la paroisse de Saint-Damase et de la rive ouest de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes suivantes: vers l'est, le prolongement de la ligne nord dudit lot jusqu'à la ligne médiane de la rivière Yamaska; la ligne médiane de ladite rivière et la ligne médiane de la rivière Noire en remontant leur cours jusqu'à une ligne droite perpendiculaire à la ligne médiane de la rivière Noire et joignant l'extrémité est de la ligne sud du lot 10 du cadastre de la paroisse de Saint-Damase; ladite ligne perpendiculaire jusqu'à la rive ouest de la rivière Noire; enfin, en suivant les limites actuelles de la paroisse de Saint-Damase, la rive ouest des rivières Noire et Yamaska en descendant leur cours jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la paroisse de Saint-Damase.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 9 février 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

D-1

5402

Paroisse de Saint-Simon

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 12 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Saint-Simon.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 15 mars 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

**DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES MUNICIPALES
DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA PA-
ROISSE DE SAINT-SIMON, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉ-
GIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS**

Un territoire situé en front de la paroisse de Saint-Simon, dans la municipalité régionale de comté des Maskoutains, comprenant la partie de la rivière Yamaska renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne nord-est du lot 1 du cadastre de la paroisse de Saint-Simon et de la rive est de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes suivantes: la rive est de la rivière Yamaska en allant vers le sud jusqu'au coin ouest du lot 101 du cadastre de la paroisse de Saint-Simon; vers l'ouest, une ligne droite perpendiculaire à la ligne médiane de la rivière Yamaska jusqu'à cette ligne médiane, cette ligne perpendiculaire joignant le coin ouest dudit lot 101; la ligne médiane de ladite rivière en allant vers le nord jusqu'à sa rencontre avec le prolongement de la ligne nord-est du lot 1 du cadastre de la paroisse de Saint-Simon; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la paroisse de Saint-Simon.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 15 mars 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

S-52

5402

Industrie, commerce et technologie**Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré**
Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et ce, pour la période du 1^{er} janvier 1994 au 31 décembre 1994.

Québec, le 27 septembre 1993

*Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

5409

Proclamation

(L.S.) MARTIAL ASSELIN, C.P., C.R.
Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport sur les territoires de diverses municipalités

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter du trente et unième jour après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, les territoires du village de Sainte-Pétronille, de la paroisse de Saint-Laurent et des municipalités de Boischatel, de Lac-Beauport et de Sainte-Brigitte-de-Laval seront soustraits de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite au décret du gouvernement du Québec numéro 1322-93, adopté le 15 septembre 1993 suivant la recommandation du ministre de la Justice et du ministre des Affaires municipales.

En vertu de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales et modifiant diverses dispositions législatives (L.R.Q., c. C-72.01), le retrait du territoire d'une municipalité de la compétence de la cour municipale d'une autre municipalité est assujéti aux règles en vigueur le 31 mars 1991.

Conformément à l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le conseil d'une municipalité peut, par le vote affirmatif de la majorité de ses membres, adopter un règlement abrogeant un règlement soumettant son territoire à la juridiction de la cour municipale d'une autre municipalité.

En vertu de l'article 7.2 de cette loi, une copie certifiée conforme de ce règlement doit être transmise au gouvernement, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

À sa séance du 7 juin 1979, le conseil du village de Sainte-Pétronille a adopté le règlement numéro 110 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport et, à sa séance du 18 juin 1979, le conseil de la ville de Beauport a adopté le règlement numéro 79-229 concourant à la teneur du règlement numéro 110 du village de Sainte-Pétronille.

À sa séance du 2 août 1982, le conseil de la paroisse de Saint-Laurent a adopté le règlement numéro 236 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport et, à sa séance du 7 septembre 1982, le conseil de la ville de

Beauport a adopté le règlement numéro 82-407 concourant à la teneur du règlement numéro 236 de la paroisse de Saint-Laurent.

À sa séance du 5 janvier 1970, le conseil de la municipalité de Boischatel a adopté le règlement numéro 81 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport et, à sa séance du 2 février 1970, le conseil de la ville de Beauport a adopté le règlement numéro 522 concourant à la teneur du règlement numéro 81 de la municipalité de Boischatel.

À sa séance du 4 novembre 1985, le conseil de la municipalité de Lac-Beauport a adopté le règlement numéro 312 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport et, à sa séance du 2 décembre 1985, le conseil de la ville de Beauport a adopté le règlement numéro 85-629 concourant à la teneur du règlement numéro 312 de la municipalité de Lac-Beauport.

À sa séance du 9 décembre 1985, le conseil de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval a adopté le règlement numéro 204-85 soumettant son territoire à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport et, à sa séance du 6 janvier 1986, le conseil de la ville de Beauport a adopté le règlement numéro 86-643 concourant à la teneur du règlement numéro 204-85 de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.

À sa séance du 21 décembre 1992, le conseil de la ville de Beauport a adopté, conformément à l'article 7.1 de la Loi sur les cours municipales, le règlement numéro 92-078 abrogeant les règlements numéros 79-229, 82-407, 522, 85-629 et 86-643 concourant aux règlements adoptés respectivement par les conseils du village de Sainte-Pétronille, de la paroisse de Saint-Laurent et des municipalités de Boischatel, de Lac-Beauport et de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Une copie certifiée conforme de ce règlement portant le numéro 92-078 a été transmise au ministre de la Justice, accompagnée d'une requête demandant son approbation ainsi que l'émission d'une proclamation décrétant sa mise en vigueur.

En vertu de l'article 7.3 de cette loi, le gouvernement peut, à sa discrétion, donner son approbation au règlement et un tel règlement entre en vigueur à une date qui ne doit pas être plus rapprochée que trente jours de la publication de la proclamation du gouvernement à la *Gazette officielle du Québec*.

La cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport sur les territoires du village de Sainte-Pétronille, de la paroisse de Saint-Laurent et des municipalités de Boischatel, de Lac-Beauport et de Sainte-Brigitte-de-Laval ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la justice.

Il n'y a pas, à la Cour municipale de la ville de Beauport, de causes pendantes à l'égard des territoires du village de Sainte-Pétronille, de la paroisse de Saint-Laurent et des municipalités de Boischatel, de Lac-Beauport et de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Par le décret numéro 1322-93 du 15 septembre 1993, le gouvernement a approuvé le règlement numéro 92-078 de la ville de Beauport abrogeant les règlements numéros 79-229, 82-407, 522, 85-629 et 86-643 concourant respectivement à la teneur du règlement numéro 110 du village de Sainte-Pétronille, du règlement numéro 236 de la paroisse de Saint-Laurent, du règlement numéro 81 de la

municipalité de Boischatel, du règlement numéro 204-85 de la municipalité de Lac-Beauport, du règlement numéro 312 de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval soumettant leurs territoires à la compétence de la Cour municipale de la ville de Beauport.

Québec, le 15 septembre 1993

*Le sous-procureur général
par intérim,*
MICHEL BOUCHARD

Libro: 509

Folio: 135

5411

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Congregation Chevra Shaas Adath Jeshuran Hadrath Kodesh et Shevet Achim Chaverim Kol Yisrael-D-Bet Abraham

Avis est, par les présentes, donné que Joe Miller, homme d'affaires, Jack Hasen, homme d'affaires, tous deux de la cité de Hampstead, Abe Rosen, professeur, Morris Hoffer, retraité, Ike Winstan, retraité, tous de la ville de Côte-Saint-Luc, Sam Kligman, homme d'affaires, de la cité de Westmount, Henry Lonn, comptable agréé, et Baruch Aziza, tous deux de la cité de Montréal, s'adresseront à la législature de la province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi pour amalgamer les deux congrégations « Chevra Shaas Adath Jeshuran Hadrath Kodesh Congregation » et « Congregation Shevet Achim-Chaverim Kol Yisrael-D-Bet Abraham », sous le nom de « Congregation Chevra Shaas Adath Jeshuran Hadrath Kodesh-Shevet Achim Chaverim Kol Yisrael-D-Bet Abraham ».

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, 1025, rue Saint-Augustin, bureau 2.68, Québec (Québec), G1A 1A3.

Montréal, le 14 octobre 1993

Les procureurs des requérants,
FRUMKIN FELDMAN & GLAZMAN

Corporation des maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec

Prenez avis qu'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet d'amender la Loi concernant les maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec sera déposé devant l'Assemblée nationale au cours de l'automne 1993.

Outre une mise à jour de la loi, le projet vise à préciser et à actualiser les activités des membres relativement à la climatisation et à intégrer une structure d'accueil des entrepreneurs en ventilation et en climatisation du Québec au sein de la Corporation des maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir à l'égard de la présentation de ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

89274

Le président,
MICHEL LEPROHON

Ville de Port-Cartier

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Port-Cartier désire obtenir malgré les articles 2, 3, 6, 7 et 8 de la Loi sur les immeubles industriels municipaux l'autorisation d'aliéner les actifs qu'elle a acquis du syndic à la faillite de Cascades Port-Cartier inc. sans avoir à transformer ou à exploiter le bâtiment en tant que

bâtiment industriel locatif et qu'à cette fin elle s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session, afin de demander l'adoption d'une loi à caractère privé l'autorisant à aliéner les actifs qu'elle a acquis sans avoir à transformer ou à exploiter le bâtiment en tant que bâtiment industriel locatif.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, 1025, Saint-Augustin, Québec, G1A 1A3.

Québec, le 13 octobre 1993

89273

Les procureurs de la ville,
MARQUIS HUOT

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2539-4776 LES GESTIONNAIRES KEGASKA INC.	1993 09 24	Aucune
5394		<i>La ministre déléguée aux finances,</i> LOUISE ROBIC

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Coteau-Landing

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 13 septembre 1993, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Alban Bishop, commis de bureau, 133, rue du Lac, Coteau-Landing (Québec), J0P 1C0, monsieur Paul Gareau, rentier, 108, montée du Comté, Coteau-Landing (Québec), J0P 1C0, monsieur Claude Madore, secrétaire-trésorier, 419, chemin du Fleuve, Coteau-Landing (Québec), J0P 1C0, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Coteau-Landing, dans le district judiciaire de Beauharnois.

89282

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de Dorval

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 26 mai 1993, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Émile A. LaCoste, directeur de planification, 1045, 3^e Avenue, Dorval (Québec), H9S 1V7, monsieur Robert Bourbeau, administrateur, 220, avenue Thrush, Dorval (Québec), H9S 1S3, madame Claire Warkentin, directrice, 8031, rue Avon, appartement 18, Dorval (Québec), H4X 1L7, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Dorval, dans le district judiciaire de Montréal.

89283

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Syndicats professionnels — Loi sur les

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE GESTION AGRICOLE BEAUCE QUÉBEC

La formation d'une association sous le nom de « UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE GESTION AGRICOLE BEAUCE QUÉBEC » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres a été autorisée en date du 8 octobre 1993.

Le siège social de l'association est à Saint-Isidore, district judiciaire de Beauce.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2972-0372

89281

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE GESTION AGRICOLE DE LA RÉGION NICOLET-MAURICIE

La formation d'une association sous le nom de « UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE GESTION AGRICOLE DE LA RÉGION NICOLET-MAURICIE » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres a été autorisée en date du 12 octobre 1993.

Le siège social de l'association est à Nicolet, district judiciaire de Trois-Rivières.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
3094-1595

89280

Ventes à la folle enchère

Montréal

Ordonnance de vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-018200-921
500-18-000449-927
(Compte no: 433168-03)

VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, contre **JEAN FORTIN & ASSOCIÉS**, ès qualités de syndic à la faillite de **PAUL R.F. RAMSEY**, 50, place Crémazie Ouest, bureau 1105, Montréal, Québec, partie défenderesse, et **BRIAN STROHL** et **100513 CANADA INC.**, 190, rue Vinet, appartement 310, Montréal, Québec, adjudicataires, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement détenu en copropriété divisée, connu comme l'unité numéro 101 de l'immeuble sis au 3611, Décarie à Montréal et comprenant :

a) une partie exclusive, connue et désignée comme étant le lot cent deux de la subdivision du lot originaire quatre mille neuf cent vingt-huit (4928-102) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal;

b) tous les droits indivis se rapportant à ladite partie exclusive dans les parties communes connues et désignées sous les numéros de lots un et deux de la subdivision du lot originaire quatre mille neuf cent vingt-huit (4928-1 et 2) dudit cadastre, tels qu'établis dans la déclaration de copropriété enregistrée à Montréal sous les numéros 3,272,528 et 3,354,649; »

L'immeuble est une résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 48 100,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 24 050,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être revendu à la folle enchère, selon jugement de l'honorable juge Marc Beaudoin de la Cour supérieure pour le district de Montréal, en date du 28 juin 1993. Ladite vente aura lieu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, bureau 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 octobre 1993

89260

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000988-928
S. 200-18-000085-926

VILLE DE SAINT-ROMUALD, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Saint-Romuald au 55, rue de l'Église à Saint-Romuald, district de Québec, partie demanderesse, contre **HÔTEL-MOTEL BRITANNIA (RIVE-SUD) INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social et un bureau au 1905, boulevard de la Rive-Sud à Saint-Romuald, district de Québec, partie défenderesse.

Vu le défaut de l'adjudicataire, Société Nationale de Fiducie, d'acquiescer, dans les délais prévus par la loi, le prix d'adjudication de l'immeuble ci-après décrit, qui lui avait été adjugé le 7 avril

1993, l'honorable Bruno Bernard, juge de la Cour supérieure, a rendu un jugement, le 1^{er} octobre 1993, ordonnant au shérif du district de Québec de revendre à la folle enchère l'immeuble suivant:

a) Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cinquante-trois du lot originaire numéro quatre cent un (401-53) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Romuald, division d'enregistrement de Lévis;

b) Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cinq du lot originaire numéro quatre cent un (401-5) du susdit cadastre ainsi que la resubdivision un de la subdivision neuf du lot originaire numéro quatre cent un (401-9-1) du susdit cadastre.

Le tout sans bâtisse.

Les lots précités sont maintenant connus et désignés, par rénovation, comme étant le lot 401-144 au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin, division d'enregistrement de Lévis.

Cette vente est faite à charge et condition du paiement à la saisissante ville de Saint-Romuald de sa créance pour frais de démolition et nettoyage de l'immeuble saisi, créance au montant de 19 110,20 \$, plus 250 \$ de frais, dont un état a été enregistré à Lévis, le 26^e jour de mai 1992, sous le numéro 368273. »

La mise à prix est fixée à trente-six mille cent un dollars et cinquante cents (36 101,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication. Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 45B, rue Desjardins, Lévis, Qc, le DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 octobre 1993

89228

Ventes par shérif

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000041-930
760-05-000590-925

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE SALABERRY, partie demanderesse, contre 2630-1853 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 94, Des Plaines, Coteau-

Landing, JOP 1C0, et MARC GAUTHIER, domicilié et résidant au 94, Des Plaines, Coteau-Landing, JOP 1C0, et FRANÇOIS ROY, domicilié et résidant au 330, Simmonds Sud, appartement 10, Granby, J2J 1L4, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Coteau-Landing, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de Coteau-Landing comme étant le numéro quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-cinq (Lot 65-40) d'une superficie de six mille quatre cents pieds carrés (6 400 pi²).

Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

Avec maison y érigée portant le numéro 94, avenue des Plaines à Coteau-Landing, circonstances et dépendances. »

La mise à prix a été fixée à 17 907,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, C.P. 280, Vaudreuil, J7V 7J6, le SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 6 octobre 1993

89162

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001664-933
550-05-001415-937

165-902 CANADA INC., demanderesse, contre **CONSTRUCTION FACHAS INC.**, défendeur.

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot six cent vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire dix (10-628), rang Trois (rg III), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Hull, division d'enregistrement de Hull. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 6 375,00 \$. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant

devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendu au bureau du shérif, 17, rue Laurier, salle 1.380, Hull (Québec), le HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
MARIOLAINE THEORET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 14 octobre 1993 89261

Joliette

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000476-930
705-18-000097-937

MARCELLE GÉLINAS, partie demanderesse, contre **JOSÉE MORISSETTE**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Berthier, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Charles-de-Mandeville, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (lot 93-58) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon, division d'enregistrement de Berthier.

Mesurant, ledit emplacement : à partir du chemin (lot 93-37), soit dans le coin sud-ouest pour aller dans une direction nord-ouest, soixante-sept mètres et quarante-quatre centièmes (67,44 m), puis dans une direction nord longeant la rivière Mastigouche, une ligne ayant une corde de soixante-dix-neuf mètres et quatre centièmes (79,04 m), puis toujours dans la même direction, une ligne ayant une corde de soixante-huit mètres et soixante-sept centièmes (68,67 m), puis dans une direction nord-est, une ligne ayant une corde de trente mètres et vingt centièmes (30,20 m), puis dans une direction est, une ligne ayant une corde de soixante-huit mètres (68 m) et dans une direction sud-est, une ligne ayant une corde de quatre-vingt-treize mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (93,94 m), par la suite dans une direction sud-ouest longeant une partie du chemin et une partie du lot 93, cent soixante-quinze mètres et quarante centièmes (175,40 m) et finalement pour rejoindre la borne de départ, une ligne de quinze mètres et soixante-quinze centièmes (15,75 m). Contenant en superficie : vingt-trois mille huit cent dix-huit mètres carrés et huit dixièmes (23 818,8 m²).

Le tout avec bâtisse y érigée et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, inhérentes audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 4 925,25 \$, représentant

25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, Berthierville, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1994 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 14 octobre 1993 89262

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-05-004390-934
505-18-000081-935

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE, ayant un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **SHARON CLUNE** et **JOHN TIBBO**, tous deux résidant et domiciliés au 47, Hochelaga, Candiac, district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de La Prairie, mis en cause.

« Un emplacement dont la façade est sur la rue Hochelaga, dans la ville de Candiac, connu et désigné en tant que lot numéro trois cent neuf de la subdivision officielle du lot original numéro six cent quatre-vingt-sept (687-309) dans les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine.

Avec l'immeuble qui y est érigé, portant le numéro 47 de la rue Hochelaga dans la ville de Candiac.

Comme le tout subsiste actuellement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur et plus particulièrement sous réserve d'une servitude enregistrée à Laprairie, sous le numéro 55686. »

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 39 996,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 19 998,00 \$, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, ce montant représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de LaPrairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, province de Québec, le QUATORZIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 13 octobre 1993

89263

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-009122-928
500-18-000217-936

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre 2733-8920 QUÉBEC INC. et ROBERT D'ADDARIO et PAULA BATISTA D'ADDARIO, 488, Arthur-Mignault, Laval, 1055 à 1075, Sherbrooke Est, Montréal, et 7260, Chabot, Montréal, et NELSON BATISTA, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble tenu en copropriété, situé à Montréal, au 1055 à 1075, rue Sherbrooke Est, connu et désigné comme étant composé comme suit :

— La partie exclusive (appartement 202), connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent soixante-quatorze (1274-202) au cadastre officiel de la ville de Montréal, quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal.

Tous les droits dans les quotes-parts indivises des parties communes, connues et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent soixante-quatorze (1274-1 et 2) au susdit cadastre officiel.

La mise à prix est fixée à 38 375,00 \$.

— La partie exclusive (appartement 205), connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent soixante-quatorze (1274-205) au susdit cadastre officiel.

Tous les droits dans les quotes-parts indivises des parties communes, connues et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent soixante-quatorze (1274-1 et 2) au susdit cadastre officiel.

La mise à prix est fixée à 46 475,00 \$.

— La partie exclusive (appartement 406), connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent six de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent soixante-quatorze (1274-406) au susdit cadastre officiel.

Tous les droits dans les quotes-parts indivises des parties communes et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille deux cent soixante-quatorze (1274-1 et 2) au susdit cadastre officiel.

La mise à prix est fixée à 46 725,00 \$.

« Un immeuble situé à Montréal, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir :

— Le lot numéro quatre cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt (480-422) au cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal.

— Le lot numéro mille deux cent soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-un (481-1263) au susdit cadastre officiel.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 7260, rue Chabot, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 72 275,00 \$.

Les différentes mises à prix ci-haut mentionnées représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, au 10, Saint-Antoine Est, local 8.119, Montréal, le SIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 octobre 1993

89257

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-006815-938
500-18-000304-932

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN-BERCHMANS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 2050, boulevard Rosemont, dans la ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ANTONIO MASTRANGELO, résidant et domicilié au 6161, rue Greaves, Montréal-Nord, district de Montréal, et CARMELA CARRIZZO, résidant et domiciliée au 2100, Alice-Nolin, appartement 501, district de Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble tenu en copropriété ayant front sur la rue Alice-Nolin à Montréal et composé comme suit :

a) Une unité exclusive d'habitation connue et désignée comme étant le lot numéro cinq cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille neuf cent trente-huit (2938-501) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent.

b) L'unité exclusive de stationnement connue et désignée comme étant le lot numéro B vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille neuf cent trente-huit (2938-B23) desdits plan et livre de renvoi officiels.

c) L'unité exclusive de rangement connue et désignée comme étant le lot numéro B vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille neuf cent trente-huit (2938-B24) desdits plan et livre de renvoi officiels.

d) Le pourcentage de tous les droits indivis afférents auxdites parties exclusives ci-dessus désignées dans les parties communes connues et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille neuf cent trente-huit (2938-1 et 2) desdits plan et livre de renvoi officiels, le tout plus amplement décrit dans la déclaration de copropriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4238454.

Ladite unité porte le numéro 501 de l'immeuble portant le numéro d'immeuble 2100, rue Alice-Nolin, Montréal.

Ainsi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve et notamment sujet à ladite déclaration de copropriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4238454.»

La mise à prix est fixée à 32 175,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 octobre 1993

89258

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-004163-935
500-18-000294-935
Bref noté 500-05-019051-927
500-18-000305-939

CANELEC LIMITÉE, partie demanderesse, contre REEMARK FAUBOURG (PHASE 11) INC., faisant affaires au 1616, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, Québec, partie défenderesse, et

LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot deux mille trois cent cinquante-sept (2357), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal.

Avec immeuble dessus érigé portant le numéro d'immeuble 1250, rue Guy à Montréal. »

La mise à prix est fixée à 6 822 275,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 octobre 1993

89259

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-001367-927
500-18-000219-932

COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY, société incorporée suivant les lois du Canada, ayant un bureau au 4120, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 200, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre 2436-9795 QUÉBEC INC., société incorporée suivant les lois du Québec, ayant son siège social au 3470, rue Durocher, appartement 503, dans les ville et district de Montréal *ET AL.*, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Premièrement

« Un emplacement faisant face à la rue Saint-Denis dans la ville de Montréal, mesurant vingt-deux pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de longueur et constitué de :

1- La partie nord-ouest du lot 28 de la subdivision du lot original mille deux cent deux (1202 N.-O. ptie 28) sur le plan officiel et livre de référence du quartier Saint-Jacques, bureau d'enregistrement de Montréal, mesurant selon le système de mesures anglaises plus ou moins quatre pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de longueur et bornée par ladite partie comme suit : en face, au sud-ouest, par la rue Saint-Denis, à l'arrière, au nord-est, par une ruelle sur un côté, au sud-est, par un résidu dudit lot 1202-28 et de l'autre côté, au nord-ouest, par la partie sud-est du lot 1202-29 dudit cadastre ci-après décrit :

2- La partie sud-est du lot 29 de la subdivision dudit lot original 1202 (1202 S.-E. ptie 29) dudit plan officiel et livre de référence du quartier Saint-Jacques, mesurant dix-huit pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de longueur et bornée par ladite partie comme suit: en face, au sud-ouest, par la rue Saint-Denis, à l'arrière, au nord-est, par une ruelle, sur un côté, au nord-ouest, par un résidu dudit lot 1202-29 et de l'autre côté, au sud-est, par la partie nord-ouest de lot 1202-28 dudit cadastre ci-haut décrit.

Toutes les mesures ci-haut mentionnées sont des mesures de système anglais et sont approximatives.

Avec les bâtisses qui sont érigées portant le numéro d'immeuble 3947 de ladite rue Saint-Denis, dont les murs nord-ouest et sud-ouest sont mitoyens avec les propriétés adjacentes.

Ladite propriété subsiste avec tous ses droits et servitudes immobilières, appartenances sans exception ou réserve de toute sorte.

Deuxièmement

Un emplacement situé sur la rue Saint-Denis dans la ville de Montréal étant constitué de:

1- La partie nord-ouest du lot 29 de la subdivision du lot original mille deux cent deux (1202 N.-O. ptie 29) sur le plan officiel et livre de référence du quartier Saint-Jacques dans la ville de Montréal, mesurant sept pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de longueur et contenant une superficie de six cent soixante-quinze pieds carrés et bornée en face par la rue Saint-Denis, à l'arrière par une ruelle (lot 1202-37), sur un côté par le lot 1202-30 ci-après décrit et de l'autre côté par une partie du lot 1202-29, le tout décrit au plan officiel et livre de référence.

2- La partie sud-est du lot trente de la subdivision du lot original mille deux cent deux (1202 S.-E. ptie 30) dudit plan officiel et aire de référence du quartier Saint-Jacques dans la ville de Montréal, mesurant quinze pieds de largeur par quatre-vingt-quinze pieds de longueur et contenant une superficie de mille quatre cent vingt-cinq pieds carrés et bornée en face par la rue Saint-Denis, à l'arrière par une ruelle (1202-37), sur un côté par le résidu dudit lot 1202-30 et de l'autre côté par une partie du lot 1202-29, le tout décrit au plan officiel et livre de référence.

Avec la bâtisse qui est érigée portant le numéro d'immeuble 3951 de ladite rue Saint-Denis, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens avec les propriétés adjacentes.

Ladite propriété subsiste avec tous ses droits et servitudes immobilières appartenant sans exception ou réserve de toute sorte.

Sujet à une servitude de vue créée selon les termes du contrat de servitude enregistré à Montréal, sous le numéro 3235954.

La mise à prix est fixée à 155 225,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 octobre 1993

89256

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District d'Iberville
Nos 755-02-000066-931
500-18-000202-938

MATÉRIAUX COUPAL INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 870, boulevard d'Iberville à Iberville, Québec, district d'Iberville, partie demanderesse, contre MARIO DELORME (CONSTRUCTION RAPIDE MDS ENR), 1894, route 335 à Saint-Lin, Québec, partie défenderesse, et MADAN M. BALI, 1280, rue Saint-Marc, appartement 310, Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le chemin Côte-des-Neiges à Montréal, connu et désigné au cadastre officiel de la ville de Montréal, quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal, comme étant une partie du lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent vingt-cinq (1725-ptie 34), mesurant, en front, cinquante-six pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (56,85 pieds) dans sa ligne sud-est, cent six pieds et sept dixièmes de pied (106,7 pieds) dans sa ligne sud-ouest, cinquante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (55,5 pieds) en arrière dans sa ligne nord-ouest et cent dix-huit pieds et neuf dixièmes de pied (118,9 pieds) dans sa ligne nord-est; bornée, ladite partie, dans sa ligne sud-est par le résidu du lot 1725-34 (chemin Côte-des-Neiges), dans sa ligne sud-ouest par le lot numéro 1725-35, dans sa ligne nord-ouest par les lots numéros 1725-17 et 1725-20 et au nord-est par le lot numéro 1725-24, tous dudit cadastre, contenant en superficie six mille deux cent trente-huit pieds carrés (6 238 pieds carrés), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus construites et notamment celle portant le numéro 3863 dudit chemin Côte-des-Neiges à Montréal, circonstances et dépendances, dont le mur sud-ouest est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 65 775,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 octobre 1993

89255

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-12-046312-915
S. 200-18-000133-932

MARIE-REINE VÉZINA, ménagère, domiciliée et résidant au 49-B, rue des Pins, Saint-Étienne-de-Lauzon, district de Québec, partie demanderesse, contre VICTOR VEILLEUX, retraité, domicilié et résidant au 50, de l'Écluse, Saint-Apollinaire, district de Québec, partie défenderesse.

« Terrain situé dans la municipalité de Saint-Apollinaire, comté Lotbinière, connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent cinquante-neuf (ptie 259) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Apollinaire, comté et division d'enregistrement de Lotbinière. Ledit terrain, de forme irrégulière, mesurant quatre-vingt-huit pieds et dix pouces (88,10 pi) dans la ligne nord-ouest en bordure de la rue de l'Écluse, dans sa ligne sud-est, une profondeur de cent soixante pieds (160 pi) et dans la ligne sud-ouest, une profondeur de cent soixante-cinq pieds (165 pi), le tout plus ou moins, mesures anglaises, et borné vers le nord-ouest par la rue de l'Écluse, vers le sud-ouest par une rue projetée vers le nord-est et le sud-est par d'autres parties du même lot restant la propriété du vendeur. Le terrain correspond au numéro cinquante (50) d'un plan préparé par le vendeur, maison et garage construit sur ce terrain. »

La mise à prix est fixée à quatorze mille huit cent soixante-quinze dollars (14 875,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication. Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, Principale, Sainte-Croix, Qc, le SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 octobre 1993

89220

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité de Métis-sur-Mer

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Andréanne Marchand, secrétaire-trésorière de la municipalité de Métis-sur-Mer, que conformément aux dispositions de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public et la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique le 8 novembre pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ont été publiés au journal « L'Hebdomadaire régional l'Information » aux éditions du 3 et 10 octobre 1993.

Métis-sur-Mer, le 15 octobre 1993

La secrétaire-trésorière,
ANDRÉANNE MARCHAND

89290

Municipalité régionale de comté d'Asbestos

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Madeleine Lamoureux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté d'Asbestos, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, dans la salle où le Conseil de la municipalité régionale de comté tient ses séances à Asbestos, à l'hôtel de ville, 185, rue du Roi, bureau 201, le jeudi 11 novembre 1993, à 10 heures, pour défaut de paiement de taxes, a été publiée au journal « Les Actualités », un hebdomadaire d'Asbestos, les 18 et 25 octobre 1993, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Asbestos, le 14 octobre 1993

La directrice générale et
secrétaire-trésorière,
MADELEINE LAMOUREUX

89278

Ville de Berthierville

Avis est donné par la soussignée, greffière de la ville de Berthierville, que la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement des taxes le 9 novembre 1993 a été publiée dans le journal l'Écho de Louiseville/Berthier les 13 et 20 octobre 1993, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Berthierville, le 30 octobre 1993

La greffière,
CÉLINE LAHAIE

89287

Ville de Bromont

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la ville de Bromont, que, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public relatif aux immeubles qui seront vendus pour défaut de paiement de taxes, le 10 novembre 1993, a été publié au journaux suivants: « L'HEBDO GRANBYEN », édition du samedi 16 octobre 1993 et « LA NOUVELLE REVUE », édition du mardi 19 octobre 1993.

89285 *Le greffier,*
PIERRE SIMONEAU

Ville de Gatineau

Avis est donné par le soussigné, greffier de la ville de Gatineau, que l'avis public relatif aux immeubles devant être vendus pour taxes impayées à l'enchère publique, le jeudi 2 décembre 1993, à 10 heures, dans la salle du conseil, située à l'édifice Pierre-Papin, 144, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, a été publié dans «La Revue de Gatineau» et le «West-Quebec Post», les 20 et 27 octobre 1993.

Les personnes intéressées peuvent consulter et obtenir une copie de la liste des immeubles devant être vendus pour taxes impayées en s'adressant au bureau du greffier, également situé à l'édifice Pierre-Papin, 144, boulevard de l'Hôpital, bureau 205, Gatineau, Québec.

Le présent avis est donné en conformité avec les dispositions de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Gatineau, le 30 octobre 1993

89226 *Le greffier,*
JEAN-CHARLES LAURIN, O.M.A.

Ville de Lachute

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné que les publications prévues par le premier alinéa de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes relativement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, fixée en la ville de Lachute au mercredi 10 novembre 1993, ont été faites au journal «Le Progrès», éditions du 13 octobre et du 20 octobre 1993.

Lachute, le 20 octobre 1993

89225 *L'assistant-greffier,*
GILLES GAUDET

Ville de Rimouski

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Rimouski, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public et la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski, le jeudi 18 novembre 1993 à 14 heures, ont été publiés au journal «L'Écho-Dimanche» le 17 octobre 1993 et au journal «Le Rimouskois» le 19 octobre 1993.

Toute personne intéressée peut consulter et/ou obtenir une copie de la liste des immeubles devant être vendus pour taxes en s'adressant au bureau du greffier, situé au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski.

Rimouski, le 19 octobre 1993

89227

Le greffier,
MARC DOUCET

Ville de Sherbrooke

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sherbrooke, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville au 191, rue Palais, Sherbrooke, le 29 octobre 1993, à 10 heures, pour défaut de paiement des taxes, a été publiée dans le journal La Tribune Itée les 9 et 15 octobre 1993, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Sherbrooke, le 23 octobre 1993

89286

Le greffier,
ME PIERRE HUARD

Erratum

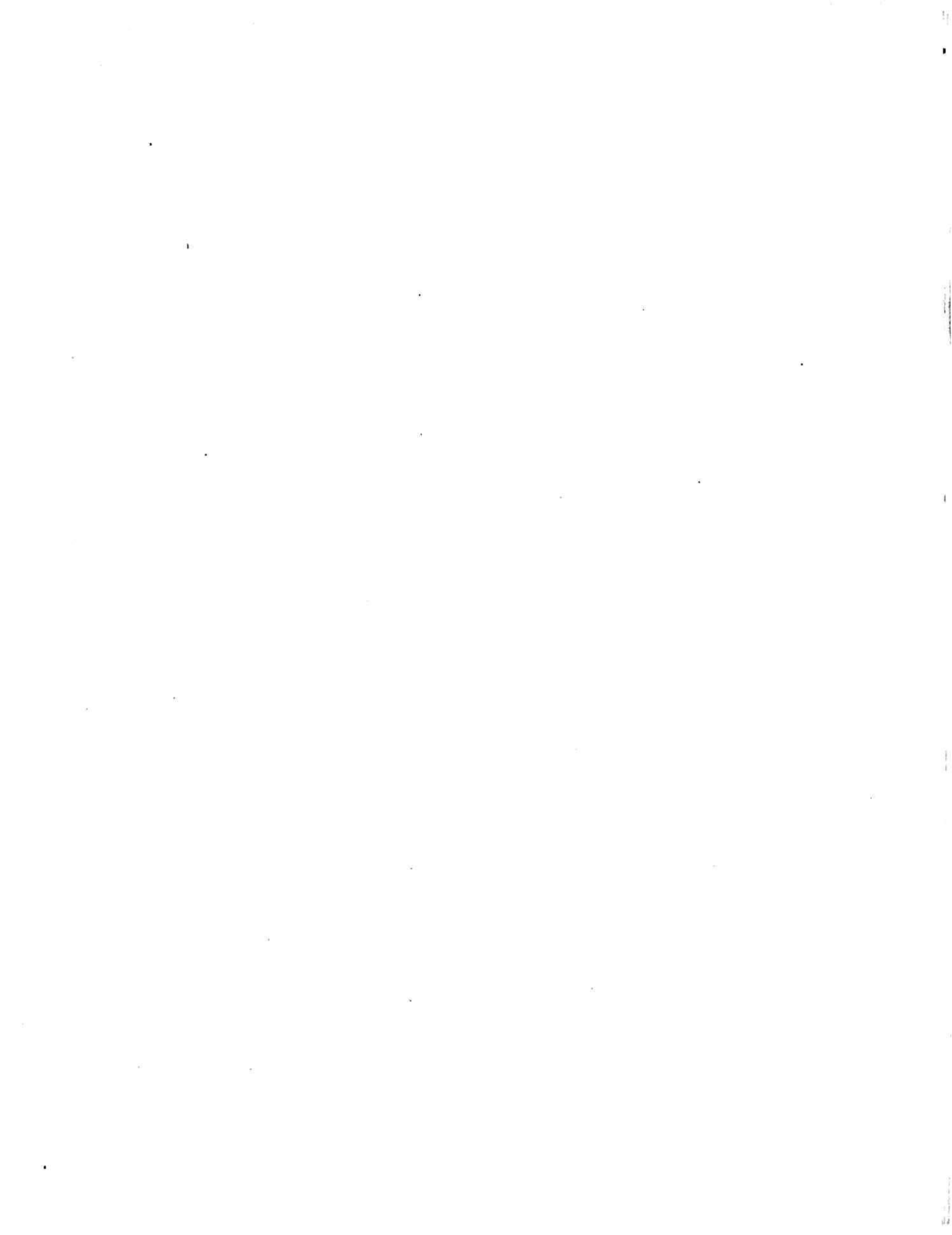
Vente par shérif
Joliette

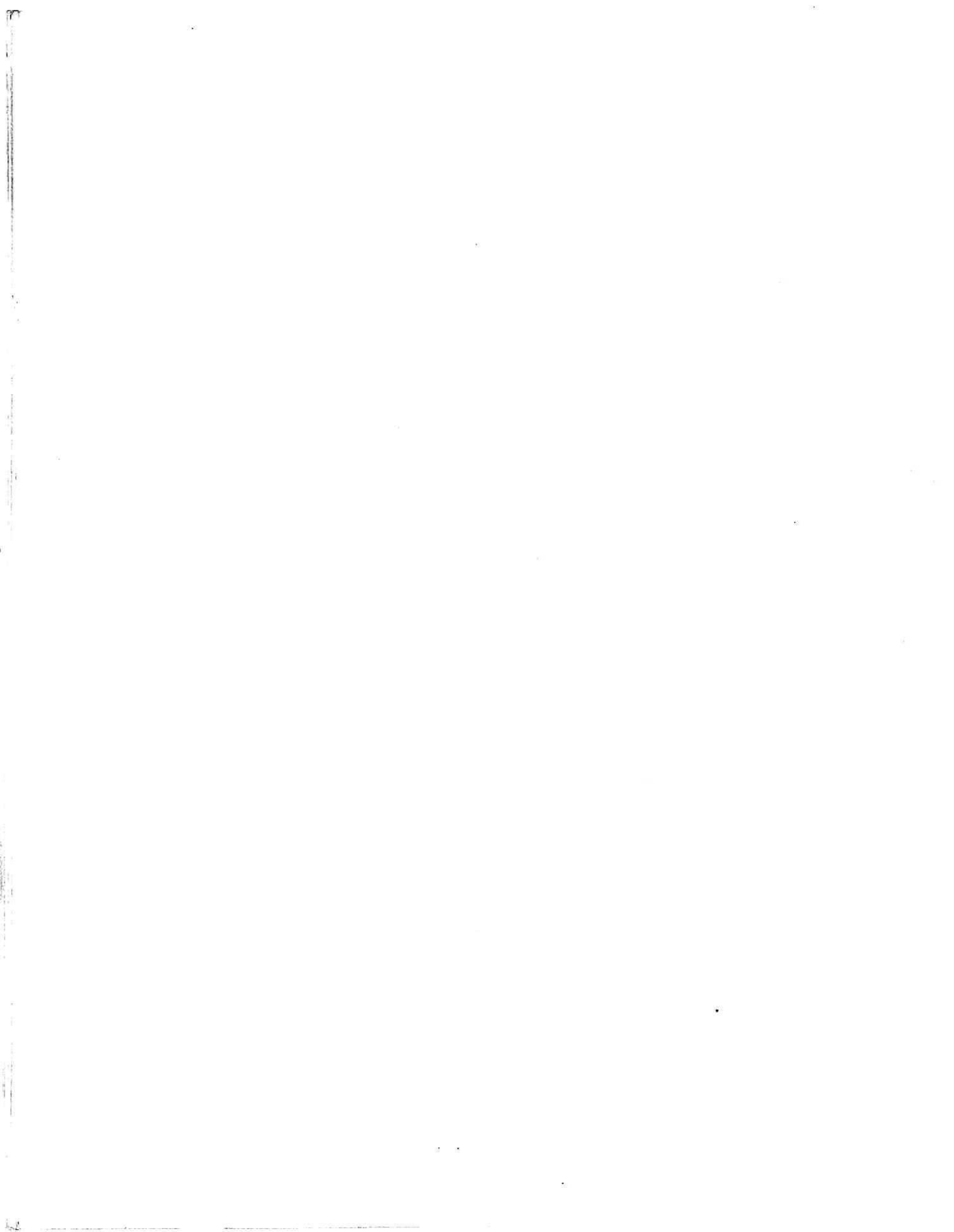
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. Laroché.

Dans l'avis de vente publié le 2 octobre 1993, à la page 4231, les numéros de dossier apparaissant au début de l'avis aurait dû se lire:

500-05-005779-937
705-18-000088-936.

89254





MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

2^e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

Collection: Répertoire des profils de formation professionnelle



Cet ouvrage renferme les données nécessaires à l'élaboration des profils de formation professionnelle de la mécanique du bâtiment.

Ce répertoire s'adresse aux personnes directement intéressées par la formation professionnelle. Enseignants et enseignantes, responsables de l'élaboration ou de la révision des programmes de formation, conseillers et conseillères pédagogiques, responsables de la formation dans les entreprises pourront adapter l'information à leurs besoins.

La collection *Répertoire des profils de formation professionnelle* offre des possibilités aussi diversifiées que les clientèles aux quelles elle est destinée.

Mécanique du bâtiment
 Répertoire des profils de formation professionnelle
 Ministère de l'Éducation
 1993, 302 pages
 E00 2-551-15848-6

32,95 \$

Commande postale
 Les Publications du Québec
 Case postale 1005
 Québec (Québec)
 G1K 7B5

Vente et information
 (418) 643-5150
 Sans frais :
1 800 463-2100
 Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

3-046-2/10

Nom _____ N° compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone : (____) _____

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant	Total
E00 2-551-15848-6	Mécanique du bâtiment	32,95 \$	2,31 \$	35,26 \$		

Frais de port
 (taxes incluses)

4 \$

Total

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

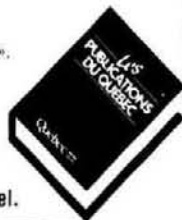
Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important :

Paiement par chèque
 ou mandat-poste
 à l'ordre de
 «Les Publications du Québec».
 Prix et conditions de vente
 modifiables sans préavis.



Québec

Également en vente
 chez votre libraire habituel.

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

